# LES SALARIÉS AU POUVOIR !

# FRAP

Les Presses Libres

$1.00

# LES SALARIÉS AU POUVOIR !

# LES SALARIÉS AU POUVOIR !

- Les illustrations sont de MICHEL CARTIER et ROBERT GIRARD
- La maquette de la page couverture est de JACQUES DESROSIERS
- La maquette et la mise en pages sont de MARCEL GUITÉ

---

- Distributeur
AGENCE DE DISTRIBUTION POPULAIRE INC.
1130 est, rue de La Gauchetière
Montréal 132 (523-1600)

---

2



TOUS DROITS RÉSERVÉS
Copyright, Ottawa, 1970



LE FRONT D'ACTION POLITIQUE
1207 rue du Parc-La Fontaine
Montréal 176 (527-4183)

*Bibliothèque nationale du Québec*
*Dépôt légal 3e trimestre 1970*

# Sommaire

**PREMIÈRE PARTIE**

**A Montréal, les travailleurs passent à l'action politique municipale** ..... 13

1—Commencer par ébranler le coeur du Québec ..... 15

2—Les travailleurs sont exclus des centres de décision ..... 17

Minoritaires au travail ... 18
Minoritaires dans le quartier . 21
Minoritaires à l'Hôtel de ville . 22
Le Parti civique ..... 23

3—La démocratie n'existe pas à Montréal ..... 25

Le contrôle de l'information ... 25
Le rejet de toute opposition .. 26
L'apathie des citoyens ..... 27

4—Le FRAP instaurera une nouvelle démocratie ..... 28

L'orientation fondamentale: le Manifeste ..... 30

— Cette absence coûte cher aux salariés ..... 30
— L'entreprise privée ..... 32
— Le sens de notre action .. 33
— Coordonner nos luttes ... 33
— les trois fronts ..... 34
— Le CAP, structure de base 36
— Le FRAP regroupe les CAP 36

**DEUXIÈME PARTIE**

**La réponse du FRAP aux problèmes des Montréalais** ..... **39**

Un programme démocratique . **41**

5—Le logement ..... **43**

Une situation qui se détériore .. **43**
2,000 logements sont détruits chaque année ..... **44**
Le "cas" Concordia ..... **46**

— On démolit des maisons habitables ..... **46**
— Des loyers trop élevés .. **47**
— Montréal et Québec ont cédé ..... **48**

Une politique d'inconscience . **49**
0.4% du budget ..... **50**
La spéculation foncière: un vol organisé dans la légalité .... **51**
Les droits des locataires .... **52**
Les solutions du FRAP .... **53**

1) Rénover l'ensemble des vieux quartiers ..... **53**
2) La participation des citoyens **54**
3) La municipalisation du sol urbain ..... **55**
— Adoption du principe .... **55**
4) Des mesures pour protéger les locataires ... **57**
— Le bill 12 ..... **57**
— La Régie des loyers et le Code du logement .... **57**
— Le droit d 'association .... **58**

5) Autogestion des ensembles publics . . . . . 59
6) Les objectifs à long terme . . 60
7) Le contrôle de l'entreprise privée . . . . . 61
8) 10,000 logements publics par année . . . . . 61

6—La santé . . . . . 62

Les progrès de la santé échappent au monde des travailleurs . . . 62
L'état lamentable des services sanitaires . . . . . 63
La farce municipale: le Service de santé de la Ville 64
Les solutions du FRAP . . . . . 67

1) Les cliniques médicales de quartiers . . . . . 67
— Médecine d'équipe . . 67
— Les citoyens les géreront . 68
2) Transformer le Service de santé . . . . . 70
3) Combattre la pollution . 70
4) Les centres communautaires . 71
5) Les garderies d'enfants . . . . 71
6) Service d'avortement . . 72
7) Nationalisation des hôpitaux 72
8) La fluoration . . . . . 72

7—Le transport en commun . . . 73

500% d'augmentation en 20 ans; 66% depuis deux ans . . . . . 73
La situation du taxi . . . 75
Ce que doit être le transport . . 76
Les solutions du FRAP . . . . 77

1) Priorité au transport en commun . . . . . 77
2) Viser à l'abolition des tarifs du transport en commun . . . 77
3) Le gel du prix des billets . . 78
4) Mettre de l'ordre dans l'industrie du taxi . . . . 78
5) Réglementer la circulation des véhicules lourds . . . . . 79

8—Les loisirs et la culture . . . . . 80

Une culture populaire contrôlée par une minorité dominante au profit de l'entreprise privée . . . 80
Les loisirs sont inaccessibles . 81
Un Service des parcs dépassé qui ne répond pas aux besoins des quartiers . . . . . 83
Terre des Hommes . . . . . 87
Le Conseil des arts . . . . . 87
La Place des arts . . . . . 88
Les bibliothèques . . . . . 88
Les solutions du FRAP . . . . . 89
1) Création d'un Service des loisirs et de la culture . . . . . 89
Les priorités du Service . . . . 90
2) Terre des Hommes deviendra une sorte d'"université populaire" . . . . . 91
3) Le Conseil des arts deviendra le promoteur de la création artistique populaire . . . . . 92
4) Création de Conseils de quartier . . . . . 93

5) Unilinguisme dans les services publics . . . . . 93
6) Utilisation intensive des écoles publiques . . . . . 94
7) Abolition des clubs privés de chasse et de pêche . . . . . 94

9—L'administration et le développement économique et social . . . . . 95

Un développement qui s'appuie sur des bases spectaculaires mais fragiles . . . . . 95
On ne sait pas où l'on va . 96
L'élan de Montréal est paralysé . 97
Un budget qui n'a pas de sens . 97
$8 millions seulement sur $280 pour le social . . . . . 98
Le scandale de la police . . . 100
Tout pour Terre des Hommes, rien pour les parcs . . . . . 101
Montréal sous la tutelle de l'entreprise privée . . . . . 101
La chasse aux sorcières et la répression . . . . . 102
Les solutions du FRAP . . . . . 104
1) Priorité aux besoins des travailleurs 104
2) Création d'un Office du plan 104
3) Déconcentration des services par la création de centres communautaires dans les quartiers . . . . . 105
4) Rationalisation du Conseil exécutif et revalorisation du Conseil municipal . . . . . 106

5) Réforme électorale .... 107
6) Abolir la discrimination à l'égard de la femme dans la fonction publique municipale 107
7) Réaménagement du Service de police ... 108
8) Revision du système de taxation 109

**TROISIÈME PARTIE**

**Le programme d'action '70-71** ..... 111

Après la campagne électorale, ça ne fera que commencer ..... 113

10—Le problème du travail ..... 114

L'offensive ..... 114
Le dossier ..... 114

11—Le problème scolaire ..... 115

Le dossier ..... 115
L'offensive ..... 117

12—Le problème du logement .... 118

Le dossier ..... 118
L'offensive ..... 119

13—Le problème de la consommation . 120

Le dossier ..... 120
L'offensive ..... 121

**Annexes** ..... 123

**Discours de Pierre Vadeboncoeur à la séance d'ouverture du premier cremier du FRAP, le 28 août 1970** 125

**Un conseiller démissionnaire du Parti civique fait le procès de l'administration actuelle** ..... 137

**Première partie:**

# A Montréal, les travailleurs passent à l'action politique municipale

# 1

# Commencer par ébranler le coeur du Québec

*La démocratie, c'est d'abord, c'est essentiellement le peuple solidement organisé, le peuple organisé par lui-même, qui envoie ses propres délégués à lui, non pas pour le "gouverner" mais pour exécuter ce qu'il décide".*
*PIERRE VADEBONCOEUR, lors du discours d'ouverture du premier congrès du FRAP, le 28 août 1970.*

A Montréal, avec le Front d'action politique, les salariés vont consolider les luttes populaires déjà amorcées dans certaines parties du Québec. Tous ces mouvements, locaux ou régionaux, pourront éventuellement unir leurs forces dans un combat politique à l'échelle du Québec.

Première constatation: la ville de Montréal, avec une population de 1,460,000 habitants, groupe le quart de la population québécoise. A elle seule, la région métropolitaine comprend la moitié de la population du Québec.

Sur le plan économique, la ville de Montréal est sans contredit le premier pôle de croissance économique du Québec: concentration de la main-d'oeuvre, des entreprises, des institutions financières. Soulignons, toutefois, que l'écono-

mie montréalaise périclite: structure industrielle démodée, fermeture de nombreuses usines, chômage chronique. Bref, Montréal connaît une grave dépression empirée par la politique de prestige de l'administration actuelle.

Le volume de sa population, l'ampleur de ses équipements municipaux, sa situation prédominante au sein de la Communauté urbaine, sa position de carrefour économique, politique et culturel; tous ces facteurs font de la ville de Montréal un centre de rayonnement qui dépasse de beaucoup son espace administratif.

La lutte politique des salariés se mène actuellement à Montréal. Elle aura évidemment des répercussions sur l'ensemble de la collectivité québécoise. Montréal possède un poids politique réel, une force de pression auprès des autres niveaux de gouvernements qui dépassent largement les limites juridiques de sa charte.

Les travailleurs salariés, trompés par la politique de silence de l'administration en place, n'évaluent pas toujours correctement le rôle que joue le gouvernement municipal dans leur vie quotidienne. La ville est le cadre naturel de toute vie sociale. C'est l'endroit des intérêts vitaux, des besoins fondamentaux (santé, habitat, loisirs, transport, air, éducation . . .) C'est dans cette unité territoriale bien limitée qu'une administration est en pratique la plus apte à déceler les besoins fondamentaux de la collectivité. C'est là aussi qu'elle est le plus à même de trouver les moyens de les satisfaire et de faire participer les citoyens à l'élaboration des solutions.

Enfin, lutter pour démocratiser nos structures politiques municipales dans l'intérêt de la clas-

se laborieuse constitue une expérience essentielle pour étendre le pouvoir des travailleurs salariés à tous les niveaux de décision, que ce soit au travail, dans la consommation ou dans le quartier.

**De l'avenir de la lutte menée à Montréal par les travailleurs salariés dépend en grande partie l'avenir de la collectivité québécoise.**

# 2

# Les salariés sont exclus des centres de décision

Depuis toujours, les détenteurs du pouvoir économique (financiers, chefs d'entreprise, gros propriétaires, spéculateurs . . .) c'est-à-dire le capitalisme organisé canadien-anglais, américain ou canadien-français, gèrent en toute liberté la ville de Montréal.

Les citoyens de Montréal sont administrés depuis 10 ans par un parti qui promet dans son programme une politique de rénovation urbaine.

Pourtant, durant cette période, moins de 3% des besoins ont été satisfaits; l'administration n'a même pas réussi à construire 3,000 logements publics. Au cours de la dernière décennie, les profits des spéculateurs ont connu une véritable escalade: en moins de huit mois, les terrains de la place Victoria ont augmenté de 300%, les gros propriétaires ont laissé se détériorer des quartiers entiers, l'entreprise privée a construit des logements de luxe, c'est-à-dire à des prix inabordables pour la majorité des citoyens montréalais.

Complètement étrangers à ce pouvoir de l'argent, les travailleurs salariés et leurs familles en portent cependant tout le fardeau: logements trop peu nombreux et trop chers, fermeture brutale d'usines, chômage chronique, bas revenus, et endettements collectifs.

"C'est pourquoi il revient aux travailleurs salariés d'exercer le pouvoir en commençant par Montréal et d'utiliser le levier municipal comme premier outil de leur politique." (1)

**Les travailleurs salariés et leur famille (80% de la population montréalaise) à l'image de la collectivité québécoise constituent une MAJORITÉ CANTONNÉE DANS UN RÔLE DE MINORITÉ.**

## Minoritaires au travail

Au niveau de l'usine ou du bureau, seulement le tiers des travailleurs salariés font partie d'une organisation syndicale, actuellement le seul moyen de faire valoir leurs droits sur le lieu du travail.

1) "Manifeste 70" du FRAP.

**POURQUOI LE FRAP? A Montréal,** les salariés sont exclus ou absents des centres de décisions économiques ou politiques et sont contrôlés par une minorité de non-salariés qui n'a comme intérêt que son profit.

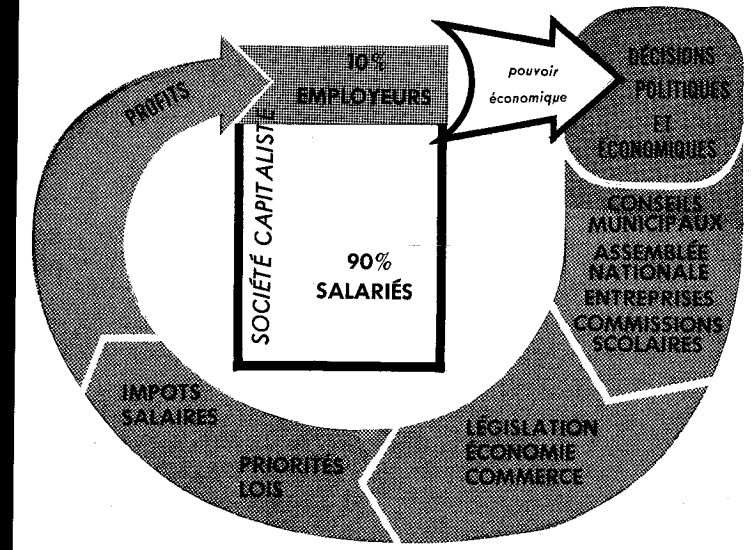


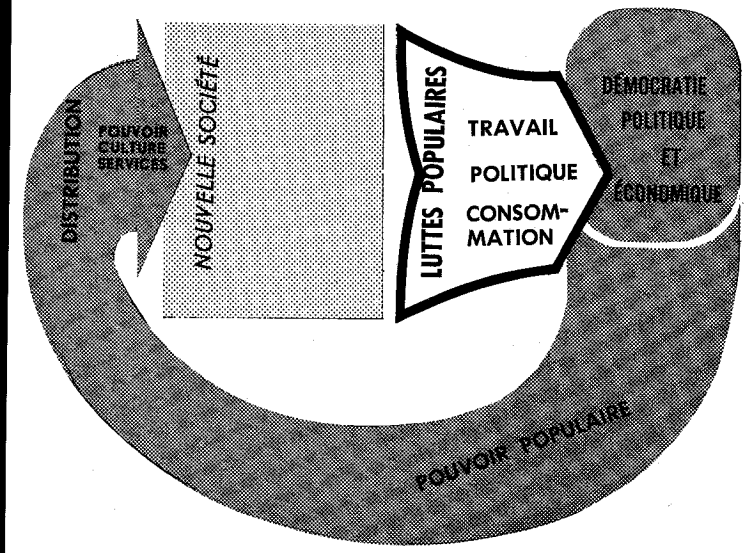


**LE FRAP** vise à établir à long terme une véritable démocratie économique et politique, c'est-à-dire bâtir un pouvoir populaire en luttant sur 3 fronts: politique, travail et consommation, touchant ainsi l'ensemble de la condition des salariés.

Au sein de ces usines, de ces bureaux, qui appartiennent le plus souvent à des intérêts étrangers, les travailleurs salariés vivent dans un état de dépendance quasi-totale: salaires, conditions de travail, contrôle de la production; presque tout échappe à ceux-là même qui bâtissent l'économie québécoise. Ce que les dirigeants actuels de la ville de Montréal semblent souvent oublier c'est que la **moitié des travailleurs salariés montréalais sont aux prises avec des problèmes financiers graves** (donc, situation d'endettement, problèmes de santé, de logement, de transport . . .)

Nous ne pouvons donc pas nous payer le luxe de réalisations prestigieuses et coûteuses alors que les conditions de vie d'une très grande partie de la population montréalaise se détériorent:

- Les emplois que nous occupons ne sont que subalternes: souvent de la main-d'oeuvre à bon marché pour des industries dont la plupart sont américaines ou canadiennes-anglaises;
- Notre vie économique, dont l'évolution nous échappe, est en régression: les usines ferment leurs portes, le chômage devient chronique, (les pertes dues au chômage sont 47 fois plus élevées que celles dues aux grèves).

**Fait à noter:** des jeunes travailleurs de Montréal avaient organisé, au cours de l'été '69, l'opération Alarme en vue de sensibiliser la population et les politiciens au problème aigu du chômage. Invité à rencontrer les responsables de l'opération, le maire Drapeau refusa . . . Il se sent plus à l'aise dans les dîners organisés par la chambre de commerce.

## Minoritaires dans le quartier

**Montréal est une ville de locataires: PLUS DE 75% DES FAMILLES MONTRÉALAISES SONT LOCATAIRES.** C'est donc dire que 75% des familles salariées voient leur situation se détériorer:

- Les gros propriétaires de vieilles maisons qui possèdent des rues entières ne font que les réparations strictement nécessaires. Ces maisons deviennent vite des taudis;
- mais nos loyers augmentent beaucoup trop en proportion de nos revenus; déjà la part de notre budget allouée au loyer est une des plus élevées du monde;
- chaque année, 2,000 logements, la plupart à prix abordables, sont détruits pour faire place à des édifices à bureaux ou à des conciergeries luxueuses.

Que ce soit dans le domaine du logement, des loisirs et de l'environnement (parcs, pollution, voies de transport . . .) **notre quartier ne nous appartient pas.** Il est possédé par une minorité de privilégiés, aidée en cela par la complicité des politiciens en place.

**Cette mise en tutelle est à la fois sociale et ethnique.** En gros, nous constatons qu'il y a deux villes à Montréal:

- Une **minorité** de personnes, pour la plupart d'expression anglaise, possédant et contrôlant son économie (à la Bourse, à l'usine, au bureau, au cinéma, dans nos quartiers . . .).
- Une vaste majorité en tutelle, pour la plupart travailleurs salariés et locataires, laquelle se retrouve surtout chez les Montréalais d'expression française et chez les immigrants.

Pour cette majorité, la situation tant au travail que dans les quartiers se détériore.

Selon la commission d'enquête fédérale sur le bilinguisme et le biculturalisme, "cette tendance s'est accentuée depuis 30 ans et s'accentuera dans l'avenir C'est au Québec et surtout à Montréal que les Canadiens français sont les plus défavorisés par rapport aux Canadiens anglais"

**En bref: une situation de perpétuels locataires et de minoritaires dans une ville que NOUS, les travailleurs salariés, avons bâtie et où nous formons l'immense majorité. Passer à l'action politique sur le plan municipal devient alors un impératif, une urgence pour les travailleurs salariés de Montréal. Notre situation de vie se détériore: à nous de la prendre en main pour la changer selon nos besoins et nos aspirations.**

## Minoritaires à l'Hôtel de ville

Les travailleurs salariés sont exclus du pouvoir politique. Qui nous administre à Montréal? Formellement, il s'agit d'un maire et de 52 conseillers qui votent les budgets alloués aux divers services et adoptent les règlements municipaux.

A l'heure actuelle, le Conseil municipal est contrôlé par le Parti civique de Montréal (45 conseillers sur 52 officiellement). Qui sont-lis donc, ces conseillers, ces "représentants de la population?"

Première de leur caractéristique: ils sont peu

connus. La plupart d'entre nous connaissons bien notre député provincial, mais combien savent le nom de leurs conseillers municipaux?

Voyons maintenant quelle est l'occupation des conseillers qui siégeront à l'Hôtel de ville jusqu'au 25 octobre prochain?

| | |
|---|---|
| Marchands, courtiers, hommes d'affaires industriels ..... | 31 |
| Professionnels ..... | 19 |
| Commis de bureau ..... | 1 |
| Electricien ..... | 1 |
| Total ..... | 52 |

Donc, 96% des conseillers de Montréal sont des non-salariés. Et ceci pour une population salariée à 80%. On est en droit de se demander si ces conseillers peuvent vraiment comprendre des problèmes de logement, de santé qu'ils n'ont pas à vivre. De toute façon, une constatation: les salariés sont absents du pouvoir à l'hôtel de ville.

## Le Parti civique

Qu'est-ce que c'est que le Parti civique? Laissons un peu un conseiller municipal qui a voulu demeurer anonyme le décrire: "Le Parti civique de Montréal n'est pas un parti politique comme tel. (. . .) **il n'a pas de structure en dehors du temps des élections,** pas de carte de membre, pas de congrès à la chefferie. De fait, Jean Drapeau n'a jamais été élu chef du parti" (**Montreal Star,** 24 novembre 1969).

En fait, il s'agit d'un parti qui, depuis 1960, est sous la tutelle exclusive de M. Drapeau.

C'est un parti très peu enclin aux **débats publics**, à la discussion ouverte: "Sans la **discipline** de parti, il n'est pas de parti" (M. Jean **Drapeau**, le **Devoir**, 7 août 1968).

De plus, la source de financement du **Parti** civique est un secret d'état bien gardé. **Tout** semble indiquer que les bailleurs de fonds **du** parti sont ceux-là mêmes qui profitent de **près** ou de loin de l'administration (et en particulier, les milieux d'affaires, les trusts, etc.) en retour d'une contribution à la caisse électorale.

Un autre conseiller anonyme a avoué que "**les** candidats de districts pour le Conseil municipal sont triés et choisis personnellement **par** M. Drapeau. (. . .) Ils doivent lui vouer **une** loyauté absolue" (**Montreal Star**, 24 novembre 1969). Où sont les citoyens là-dedans?

On en arrive donc au fait que l'administration actuelle semble essentiellement l'expression du pouvoir personnel de deux hommes: "C'est trop centralisé; toutes les questions, tous les problèmes aboutissent sur le bureau de Saulnier" (M. Angelo Anfossi, conseiller du district Saint-Henri, **La Presse**, 18 juillet 1970).

"Pour ce qui est des décisions du Conseil, il ne faut pas se faire d'illusions, ce sont les fonctionnaires et les gens de l'exécutif qui ont leur mot à dire" (M. Jean Guillet, conseiller du district Rosemont, **La Presse**, 18 juillet 1970).

Comme le disait si bien un troisième conseiller anonyme: "Le système est fondamentalement non-démocratique" (**Montreal Star**, 24 novembre 1969).

Nous verrons plus loin en faveur de quels intérêts cette absence de démocratie a pu s'exercer pendant 10 ans.

# 3

# La démocratie n'existe pas à Montréal

Mais quels mécanismes font que cette administration est non-démocratique?

Il y a d'abord la notion quasi-obsessionnelle chez M. Drapeau de discipline de parti" (interprétée dans un sens d'interdit à toute discussion: le conseiller n'est plus alors qu'une marionnette ne représentant plus du tout les intérêts de ses électeurs).

Mais les trois traits marquants de l'administration actuelle demeurent:

- **le camouflage de l'information, non seulement à l'endroit de la population, mais même des conseillers municipaux;**
- **le contrôle de l'information par le régime qui ne laisse filtrer que ce qui flatte sa publicité;**
- **un rejet de toute forme d'opposition, quelle qu'elle soit.**

## Le contrôle de l'information

Partant de cette constatation que "l'information, c'est le pouvoir", et profitant de l'absence d'opposition au Conseil, l'administration actuelle retient toute information, ne laissant passer que celle qui favorise ou met en valeur ses réalisations.

Les conseillers eux-mêmes sont mal informés. En fait, ils le sont à peine plus que la population et quelquefois même après les journalistes. Parlant d'une hausse de taxes, en avril 1969, un conseiller se plaignait du manque de consultation préalable: "Nous n'avons reçu les documents que vendredi, alors que la hausse de taxes a été annoncée depuis lundi soir par M. Saulnier" (M. Paul-Emile Robert, conseiller du district Villeray **le Progrès de Villeray,** 30 avril 1969).

Et ce contrôle de l'information, loin de se desserrer, se perpétue. Par exemple, la population de Montréal est en droit de savoir combien coûteront les Olympiques en 1976. Ce à quoi M. Drapeau répond: "Il est sage et prudent de ne pas avancer de chiffres qui pourraient faire trembler les gens d'effroi" **(Le Devoir,** 12 janvier 1970).

## Le rejet de toute opposition

Malgré tout ce filtrage de l'information, et malgré le climat d'unanimité "officielle" prévalant à l'hôtel de ville, l'administration voit peu à peu monter l'opposition.

Après tout, 100,000 taudis à Montréal, çà se cache difficilement Plusieurs groupes de citoyens ont senti le danger et les implications désastreuses de la politique de prestige de l'administration actuelle.

Dans un premier temps, l'administration les a ignorés, a refusé de les rencontrer. (Exemple: lors de la réalisation des projets de rénovation urbaine, les citoyens ont eu énormément de difficultés à rencontrer M. Saulnier.)

Lorsque cette tactique s'est avérée insuffisante, l'administration n'a pas hésité à les combattre (que l'on songe aux difficultés du Comité ouvrier de Saint-Henri) et même à utiliser la force (perquisitions illégales de la police dans les locaux de plusieurs comités de citoyens).

Un fait significatif: notre service de police est l'un des plus coûteux: $37.98 par tête à Montréal contre $19.47 à Toronto, soit plus de 21% du budget, même si le policier montréalais a un salaire inférieur à celui du policier de Toronto.

## L'apathie des citoyens

La démocratie se meurt à Montréal, au point même où, peu à peu, les citoyens se laissent endormir et oublient de voir à la bonne administration des taxes qu'ils paient.

Une illustration claire: la faible participation au scrutin lors des cinq dernières élections: 1954 — 52%; 1957 — 50.2%; 1960 — 41%; 1962 — 42.6%; 1966 — 33%.

N'oublions pas que ces chiffres représentent le pourcentage de ceux qui pouvaient alors voter (les propriétaires et les payeurs de taxe locative) et non pas le pourcentage de la population totale).

Enfin, lors des dernières élections, 33 des 48 conseillers municipaux ont été élus par acclamation!

De plus, le fait que la majorité des conseillers appartiennent au monde des affaires et le comportement des "bosses" du Parti civique (politique de prestige, etc.) rendent plus que vraisemblable l'idée que le développement

urbain de Montréal s'accomplit dans l'intérêt des milieux d'affaires (et non pas pour les besoins de la grande majorité de la population). Nous reviendrons plus loin sur ce problème.

En bref, deux individus ont, au cours de la dernière décennie, décidé pour nous tous, et ce, en jouant à cache-cache avec un budget de $300 millions.

# 4

# Le FRAP instaurera une nouvelle démocratie

Le Front d'action politique n'est pas né spontanément. Il a été l'aboutissement d'années de luttes populaires et d'enracinement dans plusieurs quartiers de Montréal.

Il est d'abord dans la lignée des nombreux comités de citoyens qui, depuis 1963, se sont attaqués dans leurs quartiers respectifs à des problèmes précis (équipement scolaire dans Saint-Henri, clinique médicale dans Saint-Jacques, etc.).

Peu à peu, cependant, l'absence de pensée politique et l'insuffisance des moyens de lutte

et de regroupement ont amené ces comités à se regrouper dans un front commun, le FRAP, où ils ne se contenteront plus de critiquer le pouvoir mais où ils tenteront de l'exercer. Le FRAP leur doit ses premiers militants, et **le rappel constant de s'organiser à la base,** c'est-à-dire dans chaque quartier, dans chaque usine, dans chaque bureau.

Par ailleurs, face à l'incapacité du syndicalisme d'affaires à faire face aux problèmes politiques, ("les syndiqués perdent d'une main ce qu'ils gagnent de l'autre," entend-on souvent), peu à peu s'est développée dans les syndicats l'idée d'un "deuxième front", celui de la consommation et de l'action politique, qui déborderait le "premier front", celui de la convention collective. Eventuellement, salariés syndiqués aussi bien que non-syndiqués devraient se retrouver dans ce deuxième front.

La Confédération des syndicats nationaux a battu la marche dans cette voie et les deux autres centrales syndicales québécoises, la Fédération des travailleurs du Québec et la Corporation des enseignants du Québec viennent de s'y engager. Les 15 colloques régionaux tenus au printemps 1970 par tout le Québec ont donné une impulsion à cette nouvelle orientation des militants syndicaux vers une action où les salariés ne feraient plus seulement surveiller le pouvoir mais l'exerceraient.

Il ne faudrait pas oublier enfin les changements qui s'accomplissent actuellement dans les CEGEP et les universités. Les étudiants acceptent de moins en moins d'être réduits au simple rôle de consommateurs passifs et impuissants face à une société dont le contrôle

leur échappe. On peut donc espérer qu'une action systématique et permanente s'engage bientôt dans ce secteur.

Donc, le FRAP est la jonction à Montréal de ces trois forces de salariés: comités de citoyens, militants syndicaux et étudiants qui, pour la première fois, s'unissent dans une lutte commune.

## L'orientation fondamentale: le Manifeste

**Voici quelques extraits du Manifeste '70 adopté par l'assemblée générale du FRAP.**

A Montréal, les travailleurs salariés sont exclus ou absents de tous les centres de décision, que ce soit au Conseil municipal, à la C.E.C.M., dans les régies publiques, (comme la Régie des loyers), et même dans les caisses populaires. C'est la bourgeoisie, minoritaire par rapport à l'ensemble de la population, qui occupe la plupart des postes de commande.

## Cette absence coûte cher aux salariés

Le prix de cette absence des travailleurs salariés dans les principaux centres de décision est considérable: ce que les travailleurs gagnent par la revendication (négociations, grèves, pressions . . .) ils le perdent sur le plan politique par l'augmentation de leurs taxes ou encore le blocage de mesures sociales telles que l'élimination de la spéculation foncière, la réalisation

d'un vaste secteur de logements à but non-lucratif, la protection des non-syndiqués, un régime d'assurance-maladie, ou encore le blocage de mesures que nous devrions prendre pour contrôler les commerces et les entreprises sur lesquels le pouvoir politique n'a actuellement aucune prise.

Face à cette absence des travailleurs des centres de décision, une force sociale a pris naissance. Des comités de citoyens et des associations de locataires ont surgi dans différents quartiers de Montréal. Certains syndicats se sont orientés pour devenir plus engagés sur le plan politique. Les étudiants ont manifesté. Bref, des travailleurs salariés, syndiqués ou non, mènent une lutte qui n'en est qu'à ses débuts. Lutte diversifiée et nécessaire qui nous a amenés progressivement à la conclusion suivante: **le rapport de force est tel que nous considérons qu'il est nécessaire de passer, dans le plus bref délai possible à l'action politique. Sinon, c'est le cul-de-sac.**

Il faut cesser de se défendre, il faut se lancer à l'attaque. Le tandem Drapeau-Saulnier ne représente pas seulement un pouvoir personnel. Il est surtout l'expression du capitalisme tel qu'il s'exerce au niveau municipal dans une grande ville comme Montréal.

Il y a tout le jeu des **groupes économiques influents** qui ont des liens directs ou indirects avec la politique municipale. L'entreprise privée se retrouve partout: dans les loisirs et la culture (l'Expo et le baseball nous en fournissent des exemples évidents); dans le logement laissé aux mains des spéculateurs, des trusts et des professionnels; dans le transport (Murray

Hill en est le meilleure exemple); dans l'information pour beaucoup concentrée et contrôlée par Power Corporation. Il y a également la classe de **dirigeants au pouvoir** Rappelons-le, sur 52 membres du Conseil municipal actuel, 50 sont des professionnels ou des hommes d'affaires, soit 96% de non-salariés.

Ajoutons à cela les priorités de la ville de Montréal, à partir de ses budgets, l'Expo, la Place des Arts, le stade de baseball, les jeux olympiques. En résumé, derrière la façade de prestige, de sérieux et d'efficacité du tandem Drapeau-Saulnier qui vient de se briser on aperçoit des intérêts, des marchés, des privilèges.

C'est donc au pouvoir municipal qu'il faut s'attaquer

## L'entreprise privée

Nous devons également nous attaquer à l'entreprise privée. Ceux qui prétendent que ce qui changera la situation des salariés à Montréal comme dans tout le Québec, c'est l'entreprise privée, ont tort.

Nous croyons, pour notre part, que ce ne sera jamais l'entreprise privée, le capitalisme organisé, mais bien l'organisation politique des salariés qui veillera à ce que l'économie soit dirigée en fonction des besoins de la population et non plus en fonction de l'intérêt des capitalistes canadiens-anglais, américains ou canadiens-français.

**Pour nous, ceci veut dire un mouvement politique municipal s'opposant au Parti civique et à ses dirigeants pour bâtir un nouveau pouvoir politique.**

**en dehors des partis existants. D'où la nécessité de créer des comités d'action politique dans tous les quartiers de Montréal sur la base des districts électoraux et regroupés dans un front politique commun à l'échelle de toute la ville.**

## Les trois fronts

Pour réaliser à fond ces objectifs une **lutte unifiée** doit se préparer qui sera axée sur trois fronts: **le front politique, le front de la consommation et le front du travail.** (Fin de la citation du manifeste.)

La campagne municipale d'automne est une illustration de ce que peut être le **front politique.** Face à l'administration actuelle, il est temps pour les salariés montréalais de constituer une opposition efficace et systématique dont l'objectif sera de répondre aux besoins des quartiers.

Par ailleurs, les salariés devront exercer un contrôle réel sur le **front de la consommation.** Il s'agira pour nous de reprendre en main le mouvement coopératif, de nous organiser de nouvelles coopératives (santé, alimentation).

Enfin, face à l'anarchie et au morcellement du monde du travail, le **front du travail** se donnera comme objectif central la consolidation d'une véritable solidarité entre travailleurs (syndiqués ou non). Il faudra en arriver à un pouvoir ouvrier dans les usines, à un pouvoir étudiant dans les universités et les CEGEP.

Ainsi, en aidant le salarié à satisfaire ses besoins et à répondre à ses aspirations sur le plan personnel et familial par le front de la consommation; sur le plan de sa vie professionnel par

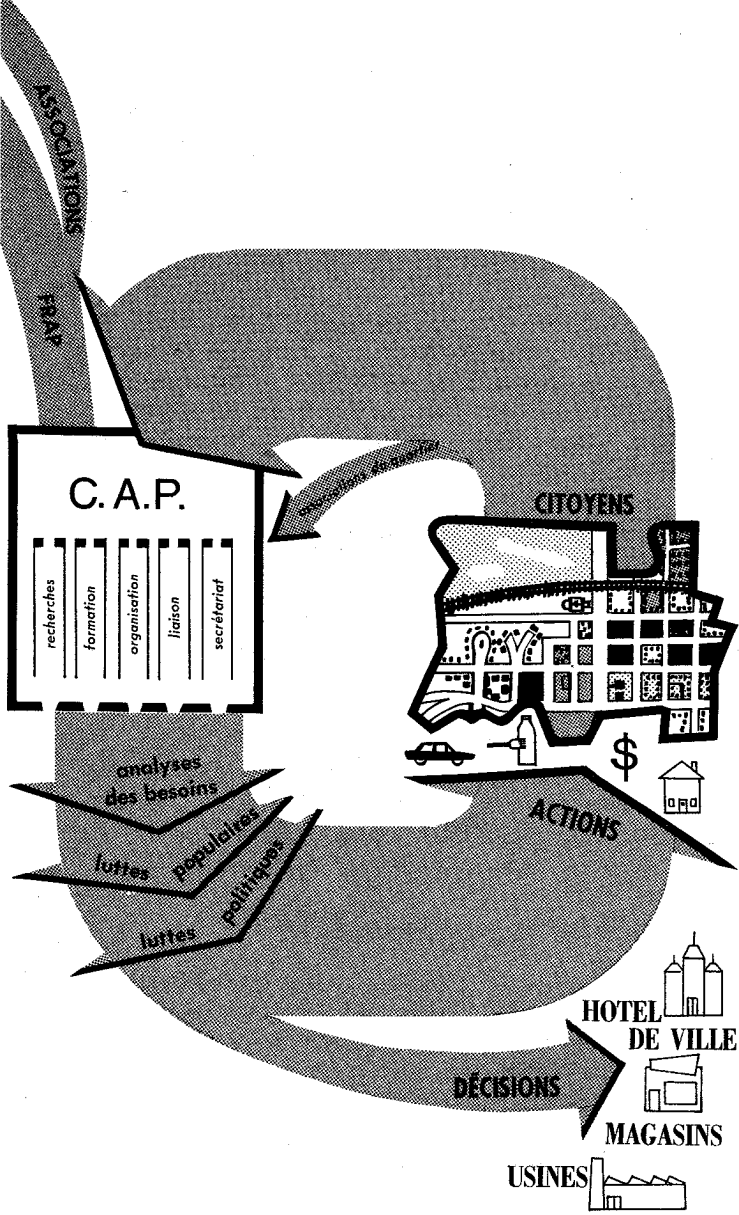


**LE CAP.** Le comité d'action politique (CAP) est l'unité de base du Front d'action politique (**FRAP**). Il constitue en fait le point de ralliement des salariés au niveau de chaque district, le lieu d'expression de leurs besoins et leur tremplin d'organisation.

**LE FRAP.** Le FRAP est le regroupement au niveau de tout Montréal des comités d'action politique (**CAP**) de districts. C'est par lui que s'organise la coordination des luttes au niveau de la ville. Le FRAP détermine ses priorités d'action de façon démocratique: il y a d'abord le congrès qui, chaque année, les élabore. Son Conseil permanent (où se retrouvent deux délégués par district) et son secrétariat permanent sont chargés de les mettre en application.

chacun des CAP, en collaboration avec les cinq comités de travail (organisation, formation, liaison, recherche, secrétariat) composés eux aussi de délégués de CAP.

C'est avec ces moyens que nous entreprenons l'offensive d'automne: des CAP enracinés de plus en plus dans leur quartier et une idéologie de lutte populaire qui se précisera davantage dans l'action.

C'est à partir de ces instruments que le FRAP, lors de son congrès de la fin d'août, s'est donné un programme politique (2e partie de ce volume) et un programme d'action pour 1970-71 (3e partie).

**Deuxième partie:**

# La réponse du FRAP aux problèmes des Montréalais

## Un programme démocratique

Le programme politique du FRAP n'est pas le fruit de la pensée de quelques technocrates enfermés dans leurs bureaux. Il a été élaboré par les militants mêmes du FRAP. Après avoir fait approuver les secteurs prioritaires de recherche par le Conseil permanent (l'organisme souverain entre les congrès), l'équipe de recherche du FRAP a produit un projet de programme qui a été soumis à chaque comité d'action politique (CAP) de district. Ce projet initial a ensuite été débattu en congrès au mois d'août dernier. De cette démarche qui se voulait la plus démocratique possible un programme politique a vu le jour. C'est une opération qui a pris trois mois et a mobilisé en tout plus de 500 personnes. Il s'agit en fait de la plus importante recherche qui n'ait jamais été effectuée sur les problèmes politiques des Montréalais.

Voici donc ce que nous avons collectivement dégagé de l'ensemble de la situation: cinq problèmes majeurs auxquels les Montréalais sont et demeureront confrontés si les solutions que nous avançons ne sont pas mises en application dans les plus brefs délais.

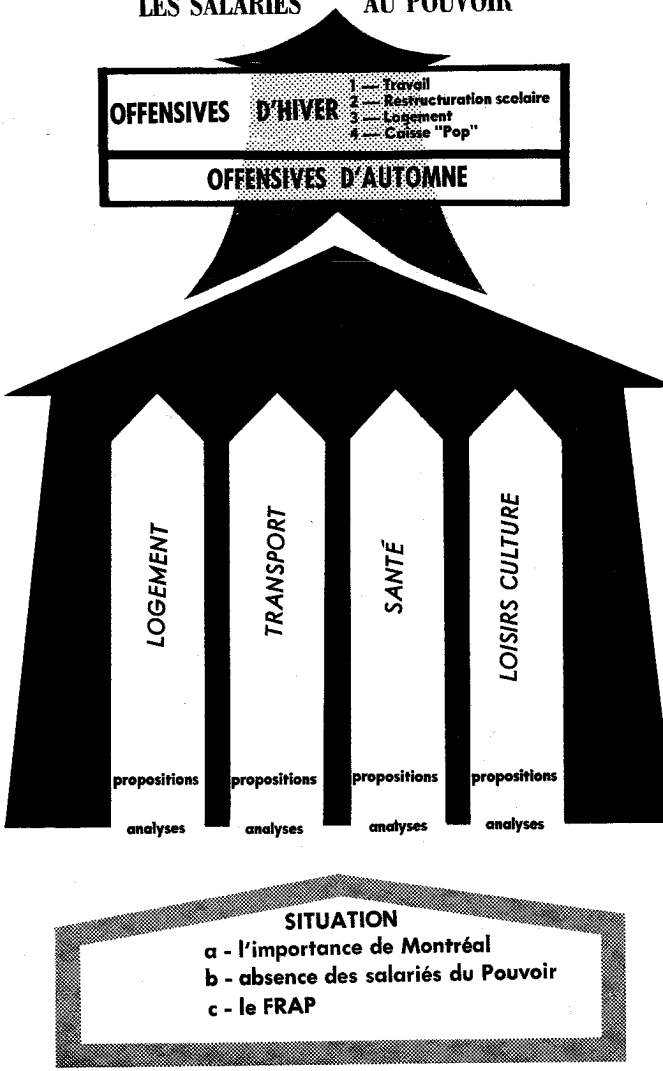


**LES PRIORITÉS.** A la suite d'une analyse de la situation actuelle, le **FRAP** a dégag quatre problèmes majeurs auxquels il a trouvé des solutions cohérentes. C propositions s'inscrivent dans un cadre plus global de développement urbain à fois planifié et déconcentré au niveau des quartiers Ce qui n'empêchera pas **FRAP** de s'engager dans des actions d'un autre ordre par la suite: problèn scolaire à Montréal, chômage, consommation...

# 5

# Le logement

## Une situation qui se détériore

Depuis 10 ans, les travailleurs salariés montréalais vivent sous la même administration. Depuis 10 ans, le programme du Parti civique promet la rénovation urbaine et la construction de logements publics à prix modiques. Le premier chant date de 1962: "la rénovation urbaine dans son sens le plus complet devient donc la tâche primordiale des administrateurs municipaux" (programme du Parti civique). Le second l'a amplifiée: "en plus de s'employer à consolider le progrès réalisé ces dernières années, un des objectifs en tête du programme est une politique rigoureuse de rénovation urbaine" (programme de 1966).

Ces promesses sont-elles devenues réalité? L'administration actuelle a-t-elle vraiment mérité la confiance qui lui a été accordée?

Après une décennie, la situation du logement dans la région métropolitaine est devenue de plus en plus critique. Près de 25% des maisons sont des taudis (Service d'urbanisme de Montréal), soit 100,000 logements.

Par ailleurs, 86,000 autres logements étaient surpeuplés, en 1961, lors du recensement fédéral.

Ces faits prennent toute leur portée lorsque l'on constate que Montréal est une ville de locataires à plus de 75% alors que Toronto n'en

compte que 33%. Des centaines de milliers de locataires voient donc leur habitat se détériorer.

De plus, les travailleurs montréalais paient un des taux de loyer les plus élevés au monde par rapport à leur budget. En effet, 25% et davantage du budget familial est consacré au loyer. Pour l'ensemble du Québec, la proportion est de 18.8%, alors que pour le Canada, elle est légèrement inférieure, avec un taux de 17.1%. Grâce à la métropole, le Québecois peut se flatter de posséder "la médaille olympique internationale" des loyers à prix inabordables.

Ce n'est pas tout. La course entre le prix du loyer et le salaire bat son plein. En effet, le prix du loyer ne cesse d'accentuer son avance malgré les percées trop sporadiques et essoufflantes des salaires. Un seul exemple peut suffire à illustrer cet énoncé: dans un secteur du centre-ville, à savoir le quartier St-Jean Baptiste, le prix du loyer est passé de $57 par mois en 1961, à $65.32 en 1968, soit une augmentation annuelle de $99.84. Pendant la même période dans le même quartier, le salaire augmentait de $12 seulement. On comprend déjà mieux pourquoi tant de Montréalais doivent s'endetter, non pas par goût du luxe, mais simplement pour joindre les deux bouts.

## 2,000 logements sont détruits chaque année

La détérioration physique du logement à Montréal et l'augmentation catastrophique du prix des loyers ne peuvent faire oublier la **pénurie grave de logements à coût modique.** Il y a de moins en moins de logements abordables pour la famille salariée.

La situation du logement à Montréal est catastrophique. 1) La ville compte 75% de locataires; 35% des loyers appartenant à des trusts. Toronto compte 33% de locataires seulement; 2) Seulement 35% des maisons sont satisfaisantes. 25%, soit plus de 100 000 sont des taudis. Un tiers des familles vivent dans des mauvaises conditions; 3) A Montréal, on paie un des taux de loyer les plus élevés au monde. (25% du budget familial); 4) On détruit 2,000 maisons par année à Montréal mais on ne les remplace pas; 5) les locataires ne sont aucunement protégés.

Pourtant, 2,000 logements sont détruits chaque année principalement par l'entreprise privée. A prime abord, personne ne s'en préoccupe sauf s'il en est lui-même la victime. Cependant, comme l'affirme un groupe de militants syndicaux: "la perte d'un logement à loyer modique représente un coût social que les promoteurs privés n'ont pas à payer, mais que l'ensemble des citoyens, eux, ont à défrayer d'une façon ou d'une autre, quand ce ne serait que par la hausse générale des loyers" (rapport du comité du logement adopté par le congrès '70 du Conseil central de Montréal, CSN).

## Le "cas" Concordia

La compagnie Concordia Estates fournit un exemple très révélateur quant à la responsabilité de l'entreprise privée dans la situation actuelle du logement à Montréal. Cette puissante compagnie a déjà à son actif plusieurs réalisations dont la plus célèbre est la place Bonaventure. En dix ans, elle a acquis au centre de Montréal l'entière propriété de 96% des maisons du secteur Milton-Parc, au pied du Mont-Royal, au sud du parc Jeanne-Mance. Sur cet emplacement, Concordia a décidé d'établir un complexe d'habitations à loyer élevé nécessitant des investissements de l'ordre de $250 millions.

### On démolit des maisons habitables

Pour réaliser ce projet, Concordia démolira plusieurs pâtés de maisons qu'elle a laissé volontairement se détériorer. Pourtant, une bonne partie de ces maisons, aux dires mêmes du directeur du Service d'habitation, sont en condition relativement bonne, c'est-à-dire réparables.

La restauration des maisons de ce secteur permettrait également, tout comme l'actuel projet Concordia, de créer un nombre appréciable d'emplois. Evidemment, pareil changement rapporterait moins de revenus de taxation à la Ville mais son coût social serait beaucoup moindre. Il est vrai que nos dirigeants actuels ont des politiques à courte vue: "du moment que ça rapporte des emplois nouveaux", disent-ils. Ces gestes d'inconscience sociale de la part de la compagnie Concordia réduisent encore davantage notre stock de logements à coûts modiques alors que nos besoins immédiats ne reçoivent pas de réponse. Dès lors, on peut parler de criminalité sociale.

**Des loyers trop élevés**

Ajoutons au portrait global les précisions suivantes: "Les loyers de Concordia seront comparables à ceux versés actuellement par les résidents de l'Ile-des-Soeurs, en banlieue de Montréal. Ces loyers de $180 à $500 ne peuvent être payés que par des personnes plus qu'aisés" (**Sept-Jours,** 7 février 1970). Pour un studio, le loyer est de $140 par mois (chiffre officiel de Concordia).

Et l'on se retrouve en pleine immoralité et en totale injustice sanctionnées par la Ville, par le gouvernement provincial qui a adopté une loi spéciale, voire même par certains syndicats qui se fourvoient et y voient tantôt un surplus de taxes, tantôt une poussée de l'esthétique ou une bourrée d'emplois.

Et, proclame-t-on, la liberté de choix du consommateur et surtout du producteur est saine et sauve! Face à la pénurie grave de logements

à coûts modiques, au mois de juin 1969 à Montréal, 6,750 logements étaient disponibles à condition de pouvoir débourser entre $125 et $1,200 par mois.

**Montréal et Québec ont cédé**

La position du Conseil municipal, dans le cas de Concordia, tient donc de la haute voltige. Comme le dit si bien le responsable du Comité de citoyens de Milton-Parc: "Il est inadmissible que l'administration Drapeau-Saulnier se croise les bras pendant que Concordia favorise l'émergence de nouveaux taudis en forçant des familles à revenus modiques à quitter des logements en bonne condition pour s'installer dans les endroits déjà surpeuplés.

La position de l'Assemblée nationale n'est guère plus reluisante à cet égard. Les pirouettes des représentants politiques ne doivent pas effacer le sens profond de l'action de cette grande entreprise. On peut se demander pourquoi Concordia a refusé de construire, de son propre chef, des logements à coûts modiques dans "les endroits déjà surpeuplés". C'est sûrement parce que les dépenses initiales seraient alors accrues, ce qui réduirait d'autant les profits escomptés.

**Bref, l'administration actuelle est un gros zéro pour le logement.**

Déjà l'exemple de Concordia a démontré la complicité qui existe entre les intérêts de l'administration actuelle et ceux des riches entrepreneurs, et ce malgré les professions de bonne foi de M. Saulnier qui, le 11 juillet 1969, déclarait:

"Nous faisons en sorte de conserver dans les meilleures conditions possibles, toutes les unités de logement actuellement en bonne condition".

Par des règlements de zonage, la Ville pouvait interdire le projet Concordia. Malgré les avis défavorables des Services d'habitation et d'urbanisme, l'administration actuelle le favorise. Elle rencontre régulièrement les dirigeants de Concordia mais refuse de dialoguer avec le Comité des citoyens de Milton-Parc.

## Une politique d'inconscience

Ce dernier exemple n'est que l'indice d'une vaste politique d'inconscience et d'irresponsabilité sociale manifestée de la part de nos empereurs municipaux aussi incompétents qu'éloignés des travailleurs. Nous pouvons dégager cinq volets de cette politique.

Le **premier volet** révèle que, face au besoin actuel de 10,000 logements à coût modique par année à Montréal, **seulement 2,238** logements auront été mis en chantier ou terminés et occupés pour la fin de 1970. Toronto avec 33% de locataires a construit plus de 12,000 logements en 10 ans, pendant que nous à Montréal, avec 75% de locataires, avons dû nous contenter d'à peine 2,238.

De plus, nous pouvons affirmer qu'il s'agit de **logements électoraux:** au premier juin dernier, il n'y avait que 313 logements à prix modique qui étaient terminés. Et puis soudain, à quelques mois des élections, on a annoncé, à

geants municipaux. La Ville rejette sur les gouvernements supérieurs la responsabilité de la situation, alors qu'elle ne consacre elle-même à l'habitation qu'une part ridicule de son budget (0.4%). Elle n'utilise pas le poids de son influence politique pour hâter la solution des problèmes de logement, comme elle l'a fait pour l'Expo ou la Communauté urbaine.

Les dirigeants municipaux ne savent pas, à l'intérieur des dispositions actuelles des lois, mettre en branle les gouvernements supérieurs. La Ville peut déjà recevoir des gouvernements québécois et canadien une subvention allant jusqu'à 87% des dépenses pour fins d'études et de recherches. Pour la mise en application d'un programme de rénovation urbaine, elle peut obtenir un montant équivalent à 75% de ses dépenses et un autre couvrant 50% des dépenses des propriétaires visés par le programme, jusqu'à concurrence de $8,000 par propriétaire dans ce dernier cas. De plus, elle peut trouver des prêts pour financer les coûts réels assurés.

Une opération de ce genre ferait pourtant rapidement boule de neige. Car un investissement de $1 million de la part de la Ville entraînerait un investissement total de $20 millions et plus, sans avoir à changer les lois actuelles.

## La spéculation foncière: un vol organisé dans la légalité

Le quatrième volet de l'incurie sociale de l'administration actuelle porte sur son encouragement à la spéculation financière par une politique de non-ingérence.

La spéculation consiste, rappelons-le, à faire d'énormes profits à partir de la possession de terrains jalousement conservés jusqu'à ce que leur valeur augmente par suite d'aménagements assumés financièrement par l'ensemble de la collectivité (exemple: une station de métro, une autoroute, etc.). Le propriétaire du terrain ramasse alors un énorme profit dont il n'est aucunement responsable.

Et ces profits sont immenses. Par exemple, le coût moyen du terrain résidentiel s'est accru de 12.4% de 1965 à 1966. Les répercussions sur l'ensemble des travailleurs salariés sont lourdes. La spéculation est une des causes majeures de la hausse du prix des loyers. Evidemment, il est plus facile de crier au complot et de s'en prendre à la Compagnie des Jeunes Canadiens que d'attaquer de front les spéculateurs.

## Les droits des locataires

Enfin, **le cinquième et dernier volet** contient une charge aussi puissante que toutes les autres vis-à-vis l'administration actuelle. Cette dernière oublie l'existence de plus de 75% des familles montréalaises qui demeurent locataires. Elle ne développe aucune politique d'information sur les droits des locataires. Elle n'ose pas s'attaquer aux droits exorbitants des propriétaires qui n'hésitent pas à imposer des baux illégaux; elle respecte les territoires de la mafia du logement. Elle refuse d'appliquer le bill 12 et d'étendre le contrôle de la Régie des loyers à tous les immeubles. Les conseillers, qui sont pour la plupart des propriétaires, défendent leur argent.

L'"opéra comique" du logement, qui donne une représentation à chaque élection depuis que l'administration actuelle est en place, ne saurait, cependant, faire oublier le glas du logement que nous venons d'entendre.

## Les solutions du FRAP

Par les propositions suivantes, le FRAP lance un programme d'action radical, vigoureux, réaliste.

Sa réalisation est commandée par l'urgence même de la situation actuelle et les retards encourus par l'inaction du Parti civique. Son expression est celle de la revendication, la volonté d'action et le pouvoir des salariés de Montréal qui forment 80% de la population.

### 1) Rénover l'ensemble des vieux quartiers

Le FRAP préconise un programme de rénovation intégrale, par quartier, incluant l'ensemble des secteurs détériorés ou en voie de détérioration à Montréal. Ce programme consistera à rénover chacun des quartiers concernés par la construction massive de logements publics ou la restauration des logements encore viables, soit par voie d'expropriation ou autrement. Ces complexes constitueront en pratique des centres communautaires pourvus de tous les services essentiels (parcs, garderies d'enfants, etc.). Le coût d'une opération semblable sera financé, en bonne partie, par les économies faites dans d'autres services municipaux, comme nous le

verrons plus loin. Rappelons à ce sujet qu'un investissement de $1 million de la part de la Ville comporte $20 millions de subventions et de prêts de la part des gouvernements supérieurs. Bien plus, Montréal devra exiger du gouvernement fédéral, en subventions de rattrapage, des sommes au moins équivalentes à celles des millions accordées à Toronto.

## 2) La participation des citoyens

Le FRAP veut favoriser et soutenir la participation des citoyens à tous les niveaux, depuis l'élaboration des programmes jusqu'à la gestion des ensembles publics. Ces programmes pourront être modifiés, même dans leur totalité, par l'assemblée des citoyens. Les ensembles publics seront administrés par les résidents dans le cadre général du budget et des normes de l'Office municipal d'habitation. Ce dernier sera géré par la Ville et les associations populaires de chacun des quartiers qui devront former la majorité lors de la prise de décisions. Ainsi, les salariés prendront les décisions, avec l'aide des techniciens spécialisés, et le contrôle du développement par l'entreprise privée sera abolie. Celle-ci ne pourra participer qu'à la condition de respecter les normes de l'Office.

Dans un même sens, toute construction de logements par l'entreprise privée devra être acceptée par l'Office municipal d'habitation après ratification par les citoyens de chacun des quartiers concernés.

De même, on pourra aussi affilier à l'Office

municipal des coopératives formées par les citoyens, à la condition que leur financement soit entièrement public et que les parts ou logements ne soient négociables qu'avec l'Office afin d'empêcher l'entreprise privée de s'emparer du contrôle de ces coopératives.

## 3) La municipalisation du sol urbain

Pour endiguer l'action de la mafia du sol urbain que l'administration actuelle, parce qu'elle a partie liée avec ces puissants intérêts, n'ose affronter, le FRAP propose une solution: **la municipalisation du sol urbain.**

L'unique objectif de cette mesure est d'enrayer systématiquement l'action des centaines de parasites sociaux qui, par leurs manigances tacitement approuvées par la Ville, empochent des millions chaque année. En effet, tous les ans, le terrain pour l'urbanisation nouvelle coûte $65 millions aux Montréalais (Service d'urbanisme de Montréal) sans compter la hausse des prix des terrains déjà construits.

La nationalisation du sol urbain, c'est la possibilité pour la majorité de mettre la main au collet de cette minorité d'exploiteurs.

Lors de son premier congrès, le FRAP s'est longuement arrêté sur ce problème. Il a été résolu de ne pas inclure immédiatement un plan détaillé, car les mesures prévues n'établissaient pas clairement l'impact sur les travailleurs salariés possédant leur propriété individuelle.

### Adoption du principe

Mais cela ne signifie nullement que le FRAP recule devant les implications de son idée initia-

le. Au contraire, les délégués ont accepté unanimement le principe; ils ont, en outre, demandé des données plus précises au service de recherches du FRAP sur le coût et les lieux précis de spéculation ainsi que sur le nombre de petits propriétaires salariés afin de présenter des mesures concrètes au prochain congrès.

Le FRAP ne pourra pas décréter la nationalisation du sol urbain, c'est du ressort de Québec. Il y aura donc des délais de ce côté.

Le FRAP préconise, durant la période de transition qui précédera la municipalisation du sol urbain, une politique foncière venant à la propriété publique de plus en plus généralisée du sol urbain à Montréal. Dès maintenant, des mesures précises sont à prendre.

Primo, tel que suggéré dans le rapport La Haye, la Ville ne pourra revendre des terrains. Elle pourra louer des terrains avec des baux renouvelables d'une durée de dix ans ou les utiliser elle-même selon un plan global; acquérir du terrain au taux du rôle d'évaluation en cours sans le revendre par la suite; contrecarrer toute mainmise abusive du secteur privé qui entraîne toujours des hausses excessives du prix du terrain. Dans ce dernier cas, la Ville pourrait par une politique appropriée de zonage et de densité d'occupation bloquer, par exemple, la construction de ces tours de 10, 15, 30 étages, dont le but souvent est de réaliser le plus gros profit possible à partir d'un terrain donné.

Le FRAP, en ce domaine, se propose de mettre fin aux privilèges injustifiés et désuets qui permettent à des propriétaires de terrains et d'édifices de ne pas payer de taxes. Ce n'est pas une chasse aux puces car la valeur foncière

non taxée est actuellement de l'ordre de $1,153,000,000; c'est-à-dire 24% des propriétés et terrains de Montréal. Ainsi un revenu important ira grossir le trésor municipal et permettra de financer des besoins sociaux qui profiteront à l'ensemble de la population.

## 4) Des mesures pour protéger les locataires

Le FRAP veut assurer une protection réelle aux locataires contre toutes les formes d'exploitation. Il revendiquera du gouvernement québécois les pouvoirs nécessaires pour mettre en vigueur un **bail-type** rédigé en collaboration avec les associations de locataires. Ce bail sera décrété le seul officiel et obligatoire. Il protègera adéquatement les locataires mettant ainsi fin aux baux abusifs que les propriétaires imposent à leurs locataires.

### Le bill 12

La juridiction de la Régie des loyers sera étendue à tous les logements, sans considération de la date de construction, grâce à une modification apportée à la charte de la Ville. Actuellement, la Régie n'a de pouvoirs que sur les logements construits avant 1951 car le Parti civique a refusé l'application du bill 12 adopté par le gouvernement québécois en 1968. Cette loi permettait, entre autres choses, d'étendre la juridiction de la Régie jusqu'à aujourd'hui.

### La Régie des loyers et le Code du logement

Le FRAP s'efforcera d'obtenir de Québec certains amendements à la loi et aux règlements

de la Régie des loyers. Le principal obligerait tout propriétaire à obtenir de la Régie la permission d'augmenter ses loyers ou de modifier le bail qu'il y ait ou non changement de locataire. Il cherchera à faire supprimer le droit abusif du propriétaire qui peut expulser un locataire pour se loger lui-même durant la durée du bail. De plus, les propriétaires seront talonnés pour effectuer les réparations en conformité avec les exigences de la loi. Certaines mesures seront également exigées pour faire en sorte que l'application des règlements du Code du logement ne souffrent plus les longs délais que l'on a connus jusqu'ici.

Les subventions accordées par la Ville aux propriétaires pour les réparations et l'entretien de leurs maisons ou de leurs logements seront supprimées; les fonds publics, en effet, doivent être consacrés avant tout à des projets publics. Après un mois de retard, un avis de réparations sera envoyé. Si rien ne bouge, une amende et une saisie du prix du loyer seront autorisées pour faire exécuter les réparations.

Le FRAP exigera également que la Régie des loyers, en ce qui touche les logements de Montréal, soit rattachée au Service d'habitation de la Ville. Par ailleurs, afin de tenir compte davantage des réalités locales, un gouvernement FRAP déconcentrera l'action de la Régie au niveau du quartier (avec un représentant de la Régie dans les bureaux du quartier).

**Le droit d'association**

Le FRAP ne tolèrera plus de discrimination notamment pour des raisons de race, de croyance ou en considération des enfants. Il établira

un service de plaintes et d'enquêtes pour tous les griefs, un service d'information sur les règlements municipaux concernant le logement, ainsi qu'un service permanent de relogement. Enfin, il luttera pour l'adoption de **règlements permettant aux locataires de négocier collectivement des ententes avec leurs propriétaires et de faire la grève des loyers, si nécessaire.** Ainsi, le travailleur salarié ne sera plus complètement démuni devant son propriétaire parce que son droit d'association et ses corollaires seront reconnus.

## 5) Autogestion des ensembles publics

Les échelles de prix des loyers, dans les habitations publiques, respecteront davantage le budget de la famille ouvrière et le nombre d'enfants. Il faudra réévaluer le revenu minimum décent que les dirigeants actuels préfèrent sous-estimer. Lequel d'entre eux pourrait durer plus de deux semaines dans pareille situation? Il faudrait surtout se comporter d'une façon moins paternaliste à l'endroit des travailleurs pauvres et mal logés. Comme le disait si bien Hans Blumenfeld, l'urbaniste-conseil américain qui a souvent travaillé pour la ville de Montréal, comment des bureaucrates bien intentionnés peuvent-ils décider pour d'autres groupes sociaux ce qui est bon pour eux? C'est pourtant ce que la Société d'habitation du Québec fait avec son échelle variant de 17.8% à 25% du revenu que la ville de Montréal applique sans consulter les gens concernés.

Pour parer à ces déficiences, les ensembles

publics seront autogérés par les résidents, dans le cadre général du budget et des normes de l'Office selon une formule de coopérative publique. Il reviendra ainsi à l'assemblée des citoyens de définir leur vie dans ces ensembles. Le système administratif d'inspiration policière actuelle inaugurée aux Habitations Jeanne-Mance n'aura plus sa raison d'être.

A court terme, tant qu'il n'y aura pas de logements publics, les subventions aux personnes délogées seront remplacées par la formule des allocations aux personnes relogées. Actuellement, c'est un instrument de chantage aux mains du propriétaire, car c'est lui qui demande la subvention au nom de son locataire dans le style du plus pur paternalisme d'antan. A l'heure actuelle, le relogement donne lieu à des augmentations de 20 à 60%, selon les quartiers, par rapport à l'ancien loyer; dans les cas des Ilôts Saint-Martin, le Service d'urbanisme parle de 83%. La personne délogée qui doit se reloger à un prix dépassant ses moyens aura une allocation-logement pour combler la différence.

## 6) Les objectifs à long terme

Face à l'incohérence des politiques de l'administration actuelle en matière de logement, le FRAP a défini les grandes orientations de sa politique à long terme dans ce domaine.

a) Eliminer tous les taudis et tous les logements insalubres, ce qui implique la construction d'un nombre suffisant de logements habitables et à prix abordables pour satisfaire la population de Montréal;

b) Eliminer le contrôle de l'entreprise privée dans le secteur du logement;

c) Instaurer un système de cogestion et d'autogestion en ce qui concerne tous les aspects du logement; s'assurant ainsi la participation des salariés aux politiques d'habitation;

d) Créer un environnement urbain respectant les besoins humains individuels et collectifs des divers quartiers de Montréal.

## 7) Le contrôle de l'entreprise privée

Le FRAP ne croit pas aux professions de foi de l'entreprise privée; et c'est avec raison comme le démontre le cas Concordia. La Ville interdira, par règlement, la démolition des logements familiaux déclarés rénovables par le Service d'habitation, sauf si le plan municipal d'aménagement le prévoit. De plus, toute construction de logement par l'entreprise privée devra être acceptée par l'office municipal en accord avec les citoyens concernés.

## 8) 10,000 logements publics par année

Le FRAP, au pouvoir dans la ville de Montréal, mettra en vigueur un plan de construction des 10,000 logements publics requis chaque année, plan qui incluera en priorité des logements familiaux. Le financement d'une entreprise aussi considérable nécessite la participation des

gouvernements supérieurs. Il est possible de créer une urgence nationale du côté logement. De plus, l'argent économisé par le réaménagement des services municipaux et par des coupures draconiennes dans le budget de certains services, comme celui de la police, servira de base à l'investissement supplémentaire à la charge de la municipalité.

Pour les logements publics, les échelles de prix des loyers seront faites en fonction du nombre de personnes par famille, du revenu familial et du revenu minimum requis pour une famille afin de vivre décemment.

Le FRAP ne croit pas aux solutions-miracles. La construction de 10,000 logements publics par année ne résoudra pas tous les problèmes. C'est pourquoi la Ville offrira un service d'aide technique aux coopératives privées financées par le mouvement coopératif, selon les normes du plan d'aménagement.

Par ces mesures, le FRAP est convaincu qu'il pourra améliorer sensiblement le sort des travailleurs salariés de Montréal.

# 6

# La santé

## Les progrès de la santé échappent au monde des travailleurs

L'état de santé d'une population dépend en très grande partie de sa situation sociale et économique. A Montréal, les travailleurs salariés

et leur famille sont nettement défavorisés à cet égard: non seulement par leur état de santé, mais aussi par l'impossibilité d'être soignée adéquatement. Le bien-être physique et mental de la majorité de la population est constamment assailli par les bas revenus, les mauvaises conditions de travail et l'étonnante insalubrité des logements. La mortalité infantile, les maladies infectueuses, les grossesses mal suivies, les tensions psychologiques frappent particulièrement les quartiers ouvriers. Le rendement scolaire des enfants des travailleurs salariés est sérieusement affecté par leur état de santé déficient. L'état précaire de santé d'une bonne partie de la main-d'oeuvre active réduit leur capacité de travail créateur. Enfin, il y a la pollution qui "flirte" constamment avec le "point critique" et qui affecte directement la santé de tous.

Malgré les ravages généralisés de la pollution, on peut discerner un ensemble de problèmes particuliers aux travailleurs. Il y a une **ségrégation sociale** évidente à leur égard. Il est vrai que les salariés n'ont aucun contrôle sur la distribution de l'équipement sanitaire qui est laissé au hasard de certains intérêts.

## L'état lamentable des services sanitaires

Les exemples en milieu populaire pullulent. "Pour le Sud-Ouest de Montréal les effectifs médicaux sont peu nombreux. La population n'a aucun hôpital général pour le district. De plus, **pour desservir une population de 120,000 personnes, il n'y a que 28 médecins** à temps plein,

soit un médecin par 4,500 individus. Le barème suggéré par l'Organisation mondiale de la santé est d'un médecin pour 600 personnes" (dossier du Comité des citoyens pour l'hôpital de Saint-Henri). De plus, aucun service n'est assuré par des infirmières ou des médecins de la Ville dans les écoles secondaires. Dans les écoles primaires, le service est tout aussi inadéquat.

Le cri des groupements de base est repris: "Des organisations de bien-être dénoncent l'absence de soins psychiatriques dans Ville-Marie" (**La Presse**, avril 1970). Dans ce secteur du Centre-Est, il n'y a pas de soins psychiatriques pour un bassin de population de 136,510 habitants. Pourtant, une étude démontre que 26,000 personnes de ce quartier, soit 20%, en ont un besoin absolu.

La même carence existe avec autant d'acuité dans plusieurs usines et bon nombre de bureaux, surtout de petite taille. Aucune inspection sanitaire, aucun examen médical n'y ont lieu, même pas une fois l'an. Et pourtant ces lieux de travail sont maintes fois la scène de terribles accidents. Il est vrai que nos élites ne cessent de taxer les salariés de tous les vices de la terre: ce qui permet de justifier et de perpétuer l'oubli le plus total de leurs besoins les plus essentiels.

## La farce municipale: le Service de santé de la Ville

Son mince budget n'a pour but que de détourner l'attention de la galerie. Que peut-on faire de sérieux avec $3 par habitant, c'est-à-dire $4.5

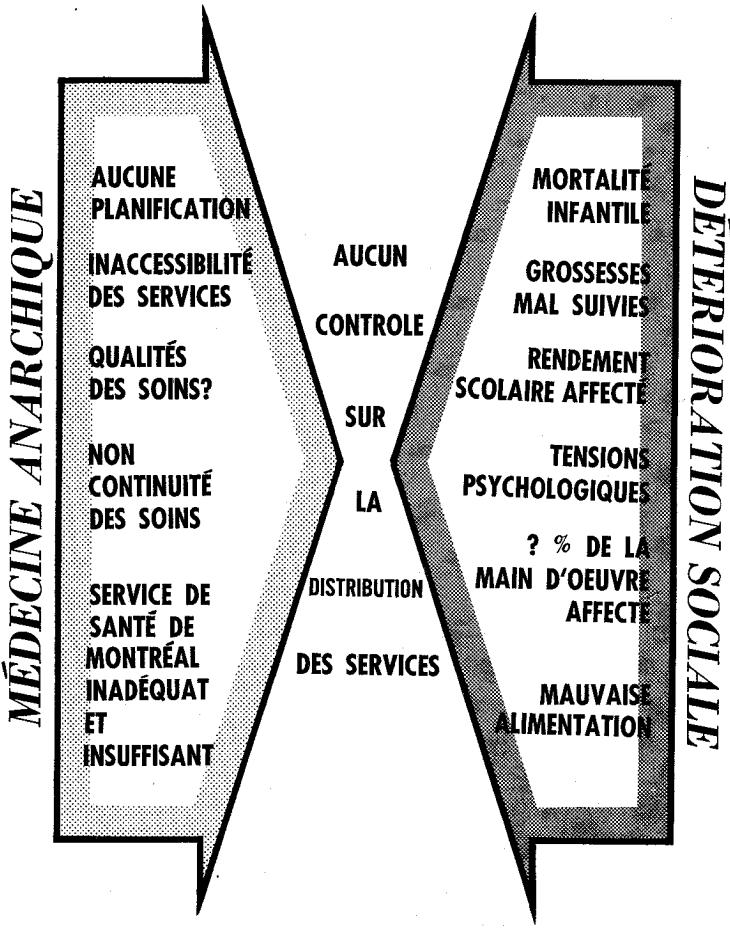


**LA SANTÉ.** Deux situations se font face: une détérioration sociale et une médecine anarchique. Ces problèmes sont suscités par l'absence totale de contrôle sur la distribution des services sanitaires. Or, c'est à ce niveau que pourrait s'amorcer une solution.

millions ou 1.5% du budget total de la Ville? On comprend mieux dès lors pourquoi seulement 10% environ des enfants peuvent subir un examen complet du médecin dans les écoles de Montréal et pourquoi l'hygiène mentale, l'éducation sanitaire et la prévention sont laissées en friche.

L'administration municipale actuelle préfère consacrer une somme à peu près identique à l'entretien de la Place des arts pourtant réservé à une infime minorité. C'est la valeur qu'elle accorde à la santé de travailleurs. Il est vrai que les empereurs ne se sont guère préoccupés à travers l'histoire des petites maladies de leurs esclaves. Ils n'ont jamais eu l'idée d'une communauté sanitaire structurée pour remédier à un manque de planification, à l'inaccessibilité des services, à la mauvaise qualité des soins, et à leur manque de continuité.

L'administration actuelle lance la balle au gouvernement du Québec. Evidemment, ce dernier a la responsabilité d'établir les grandes lignes d'une politique de santé. Mais la Ville doit adapter ces mesures aux besoins de santé des travailleurs salariés. Et elle ne le fait pas.

Le FRAP croit que seuls les salariés, en détenant le pouvoir peuvent élaborer des politiques adéquates.

En attendant, **un gros zéro pour l'administration actuelle** dans le domaine de la santé. Mentionnons enfin son refus systématique d'accéder aux demandes des citoyens de Saint-Jacques, puis les perquisitions qu'elle a ordonnées dans les centres mis-sur-pied par les travailleurs salariés.

# Les solutions du FRAP

## 1) Les cliniques médicales de quartiers

Le FRAP établira, dans les plus brefs délais, des cliniques de santé communautaires au niveau des quartiers en favorisant prioritairement les quartiers les plus démunis. Elles seront conçues, développées et aménagées en tenant compte des besoins essentiels de la population de ces quartiers. Plus que les hôpitaux, elles seront l'instrument-clé d'une politique sanitaire enracinée dans le milieu.

Ces cliniques dispenseront des services diagnostiques de dépistage et de prévention; des services de premiers soins et de traitements externes;un service de soins à domicile et un service de planning familial. La gratuité sera complète. Les membres du FRAP feront pression pour l'obtenir du gouvernement québécois, ainsi que pour obtenir la nationalisation des compagnies pharmaceutiques.

### Médecine d'équipe

La médecine d'équipe sera de rigueur dans les centres populaires tant chez les spécialistes, les omnipraticiens que chez le personnel auxiliaire et les travailleurs sociaux. Un laboratoire et une unité de radiologie permettront de faire un diagnostic de base. La pratique communautaire de la médecine est plus rationnelle, moins coûteuse, plus continue et plus efficace que la médecine libérale actuelle. Elle implique la fin

du travail en miettes, c'est-à-dire fondé sur la rémunération à la pièce, et l'instauration du salariat où la valeur est payée selon le service rendu à la collectivité.

## Les citoyens les géreront

Les cliniques seront communautaires et révéleront le véritable sens populaire de la démocratie. La gérance en sera confiée aux citoyens du quartier (2/3 des votes) et au personnel de la clinique (1/3 des votes). Le Service de santé de la Ville, entièrement renouvelé, sera chargé de planifier la communauté sanitaire tout en respectant l'autonomie des cliniques locales. Les projets d'éducation sanitaire et de prévention seront l'oeuvre commune de l'équipe médicale et de la communauté.

**La polyvalence de ces cliniques** permettra de répondre avantageusement aux besoins locaux en maintenant des liens continus entre la clinique, l'école, l'usine, l'habitation. Ainsi, les causes réelles de la maladie deviendront plus évidentes et rendront possible des interventions de thérapie collective. Les services perdront leur image d'inaccessibilité et d'anarchie.

**La prévention** aura une place centrale. Pour cela, la lutte contre la maladie doit se faire parallèlement à la lutte contre l'exploitation au travail et dans l'environnement. La médecine préventive améliore l'état de santé des citoyens; les coûts diminuent ainsi que la congestion des hôpitaux. Elle se préoccupe de voir à l'installation de dispensaires de premiers soins dans les écoles et les usines. Le personnel de la clinique, pour s'enraciner véritablement dans

la communauté, devra avoir une conscience sociale particulièrement aigue des conditions de vie et de travail de la classe laborieuse. C'est pourquoi, il est nécessaire que les étudiants en médecine fassent des stages obligatoires dans les cliniques communautaires de quartier. Au sein des universités et du Service de santé de la ville de Montréal, la recherche et la formation du personnel médical devront nécessairement tenir compte des besoins et des aspirations de la classe laborieuse, donc de leurs cliniques communautaires (ex: hygiène mentale, médecine préventive, etc.). C'est ainsi que pourra être élaborée dans l'enseignement et la pratique médicale une véritable spécialité en médecine préventive.

**L'éducation populaire** devra être au coeur de l'action des cliniques. Les services sociaux s'intégreront par quartier aux cliniques communautaires; car leur objectif ultime sera l'abolition de l'exploitation de la santé physique et mentale au profit d'une minorité qui s'arroge si souvent le monopole de la vertu et une part imposante des revenus de la communauté montréalaise.

**Le financement de la communauté sanitaire intégrés** nécessitera de lourds investissements, ne serait-ce que pour la construction, l'équipement physique, les nouveaux emplois. Dans ce but, un gouvernement FRAP effectuera un profond réaménagement des priorités budgétaires de la Ville pour satisfaire les besoins sociaux des travailleurs dans le domaine de la santé. Il présentera une demande de subventions, par l'intermédiaire du Service municipal de santé, au gouvernement du Québec. Les cliniques assu-

reraient des services auparavant fournis par les hôpitaux recevant de Québec les sommes nécessaires pour dispenser de tels soins. La municipalisation du sol urbain, telle que proposée dans le chapitre sur le logement, le refus de subventionner les cliniques privées et la nationalisation de certaines de ces cliniques compléteront l'ensemble des mesures nécessaires à la mise sur pied d'une politique de santé favorable aux travailleurs salariés de Montréal.

## 2) Transformer le Service de santé

La ville de Montréal, par l'intermédiaire de son Service de santé entièrement renouvelé par le FRAP, sera chargé de planifier et de rationaliser la distribution des effectifs et des équipements sanitaires, d'élaborer des politiques à long terme, de participer financièrement au développement des cliniques de quartiers et d'en assurer le contrôle médical. Le Service de santé sera composé de spécialistes de la santé et de deux délégués de chacune des cliniques de quartier. Les représentants des cliniques seront majoritaires lors de la prise de décisions.

## 3) Combattre la pollution

La lutte à la pollution est en grande partie du ressort municipal. Le Service d'épuration des eaux devra s'attaquer sans tarder au problème de la pollution du fleuve aux abords de Montréal par des mesures préventives, par la

mise en place d'**usines d'épuration** ou d'autres complexes susceptibles de rendre "sanitaire" l'utilisation des plages environnantes.

La lutte à la pollution nécessitera une politique rigoureuse pour éviter les actes anti-sociaux du secteur industriel tel le déversement dans l'air ou dans l'eau de déchets industriels. La santé publique est en cause. Pour enrayer les maux à la source, il faudra exiger des entreprises qu'elles éliminent les déchets et les eaux usées sans porter atteinte à l'hygiène collective. Sinon, des sanctions seront prises allant de l'obligation de défrayer le coût des mesures prises par la Ville à leur place jusqu'à la municipalisation de l'entreprise.

## 4) Les centres communautaires

Dépendant des besoins du quartier, le centre communautaire comprendra des cliniques de santé communautaires (comptoirs pharmaceutiques, fourniture de prothèses, service d'hygiène alimentaire, planning familial, soins à domicile, etc.), des garderies d'enfants, des bureaux de consultation légale et judiciaire, etc. (cf le chapitre sur l'administration et le développement économique et social.)

## 5) Les garderies d'enfants

A l'instar de l'Ontario, de la France et de l'Italie, la ville de Montréal créera un service public de garderies d'enfants accessibles à tous,

équipées pour les soins aux enfants et offrant un programme d'éducation pré-scolaire. Les garderies seront ouvertes 24 heures par jour aux enfants de tout âge et gratuitement. Il faudra obtenir de Québec les fonds nécessaires.

## 6) Service d'avortement

Chaque clinique de quartier mettra sur pied un service d'avortement. Si cette pratique demeure toujours illégale, la Ville fera les pressions nécessaires dans le but de faire changer la loi.

## 7) Nationalisation des hôpitaux

Dans le contexte du programme de santé du FRAP, des pressions seront exercées sur le gouvernement du Québec pour la nationalisation des hôpitaux et un contrôle populaire par l'intermédiaire des cliniques communautaires. Toute construction d'hôpital devra être ratifiée par l'assemblée des citoyens du quartier.

## 8) La fluoration

La fluoration exigée par la commission Castonguay sera réalisée par l'installation de procédés techniques à cet effet. Ainsi, le coût collectif des soins dentaires sera réduit.

# 7

# Le transport en commun

## 500% d'augmentation en 20 ans; 66% depuis deux ans

Durant les 20 dernières années, pour faire face aux augmentations de coûts, la Commission de transport de Montréal (CTM) a haussé plusieurs fois ses tarifs:

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 1) jusqu'en août 1959: | 4 | billets | pour | 25¢ |
| 2) août 1959 à mars 1965: | 2 | " | " | 30¢ |
| 3) mars 1965 à janvier 1967: | 5 | " | " | 90¢ |
| 4) janvier 1967 au printemps 1969: | 4 | " | " | $1.00 |
| 5) depuis le printemps 1969: | 3 | " | " | 90¢ |

Pour les deux dernières années, cela veut dire une augmentation de 66%. Et en 20 ans, une augmentation de près de 500%. (Trouvez donc le nombre des salariés qui ont connu pareilles augmentations de salaires en si peu de temps . . .). Cette augmentation des tarifs a eu cependant un impact sur le nombre d'usagers. Par exemple, en 1969-1970, la hausse du prix des billets a été accompagnée par **une perte d'environ 8% des voyageurs** par rapport à 1968-1969 (**La Presse**, 26 mars 1970). Ce sont donc les usagers qui souffrent de cette augmentation . . . Des experts prévoient également que, pour faire face à tous ses coûts, la Commission

**LE TRANSPORT EN COMMUN:** La hausse des tarifs de transport entre 1965 et 1 équivaut à 66% d'augmentation du coût. La hausse à 30 cents a eu, à elle se comme conséquence de réduire de 8% le volume des voyageurs. De plus, elle réduit de 25% la participation aux activités de l'Age d'Or.

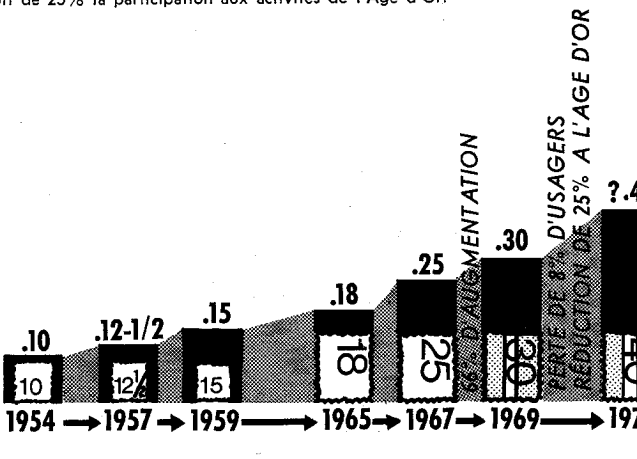


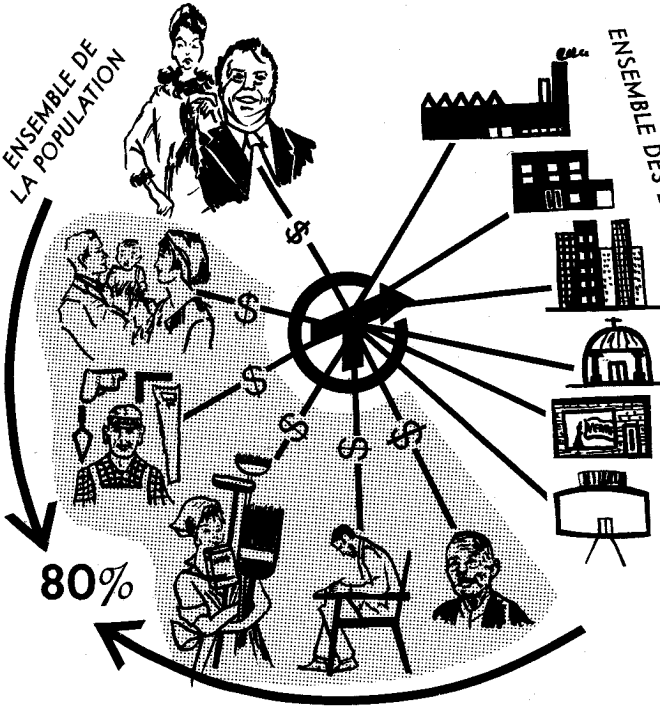


Les salariés assument 80% du coût du transport. Pourtant ce système joue rôle important dans la rentabilité des magasins, usines, bureaux qu'il dessert

de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM) devra hausser de 10¢ le prix de ses billets d'ici 1974... Pourquoi pareille augmentation dans les tarifs? Dans les dernières années, la CTM a dû procéder à des investissements massifs (métro, matériel roulant, etc.); ce qui a eu pour effet de hausser le coût de la dette, en plus de causer des augmentations dans ses coûts d'opération (entretien du matériel roulant, salaires, etc.).

## La situation du taxi

Dans toute métropole digne de ce nom, un service bien organisé et efficace de taxi est un complément essentiel au système de transport en commun. En ce sens, l'administration montréalaise, afin d'en arriver à un développement planifié du transport urbain, doit veiller à la mise en place d'un service de taxi répondant à des normes minimales.

Or, la situation actuelle dans ce secteur pose énormément de problèmes, particulièrement en ce qui a trait à la condition même du chauffeur de taxi: absence totale de sécurité sociale, pas de syndicalisation, moyenne de 75 heures de travail par semaine pour un salaire moyen de $0.93 l'heure (un chauffeur de la CTM: $3.45), coûts énormes pour l'achat et l'entretien, ou la location des voitures, sans compter les assurances, l'essence, le permis, etc.; trop de taxis à Montréal (1 pour 341 habitants contre 1 pour 1,000 à Toronto et Chicago). Il y a au moins 6,000 chauffeurs de taxi réguliers dans l'île de Montréal: donc environ 20,000 personnes qui souffrent de

la dégradation économique du père de famille impliqué dans l'industrie du taxi. De plus, il est à noter qu'une partie du coût de cette situation doit, de toute façon, être absorbée par les usagers.

## Ce que doit être le transport

Le Service d'urbanisme de la ville de Montréal a formulé cinq objectifs généraux pour le transport urbain (autobus, auto, etc...);

a) rendre possible et économique le transport entre tous les points de région;

b) sécurité;
c) satisfaction des besoins de la population;

d) maintien de bonnes conditions d'environnement;

e) flexibilité pour faire face à toutes les situations
(cf: **Texte du plan de transport**, Service d'urbanisme, 1966)

Ceci implique donc:

a) accorder la **priorité au transport en commun** pour l'accès aux divers points du centre-ville. (Nous reviendrons plus loin sur le pourquoi de cette priorité);

b) un transport en commun rapide, efficace et confortable afin d'inciter la population à s'en servir massivement et à justifier ainsi les investissement considérables requis.

# Les solutions du FRAP

## 1) Priorité au transport en commun

La priorité accordée au transport en commun sur la circulation automobile par une administration FRAP visera surtout le choix et la priorité des investissements d'infrastructure à l'intérieur d'un plan global d'aménagement urbain. Le FRAP préconise deux mesures précises: 1) Le prolongement du métro et l'amélioration de la qualité du service d'autobus dans les quartiers populaires; 2) l'élimination progressive des automobiles comme moyen de transport privé dans les sections commerciales de la ville.

## 2) Viser à l'abolition des tarifs du transport en commun

Des études techniques ont déjà démontré la possibilité de rendre gratuit le transport en commun à Montréal. C'est donc plus qu'un simple désir. Il s'agit maintenant d'appliquer ce principe à la réalité montréalaise, d'en évaluer le coût et les répercussions sur le développement urbain, sur les nouveaux modes de transport urbain possibles, etc...

L'abolition des tarifs du transport en commun repose sur la logique suivante: pourquoi faire payer aux seuls usagers le coût du transport puisque tous en profitent, c'est-à-dire les entreprises, les bureaux, les grands magasins? Le financement de pareil projet peut s'établir selon

2) la création d'une centrale téléphonique unique (remplacement des associations Diamond, LaSalle, etc...); la création de postes en commun sur tout le territoire desservi, c'est-à-dire la disparition des monopoles: gares, aéroports, etc...

De plus, le FRAP verra à l'application rigoureuse de l'article du règlement municipal 2745 qui exige que tout chauffeur qui fait la demande d'un permis de taxi parle français.

## 5) Réglementer la circulation des véhicules lourds

L'administration municipale du FRAP décrètera des normes précises quant à la circulation des véhicules lourds dans les artères de Montréal et fera en sorte que ces normes soient fonction des critères suivants: la population domiciliaire, une proportionalité juste entre les quartiers et également un horaire quotidien de circulation.

# 8

# Les loisirs et la culture

## Une culture populaire contrôlée par une minorité dominante au profit de l'entreprise privée

A Montréal, les loisirs communautaires sont exploités par une minorité dominante (Famous Players, Odeon, Vic Tannys, etc...).

Une première constatation s'impose: de cette industrie résulte un "siphonnage" et un contrôle des maigres surplus disponibles. Bref, ce qu'un salarié n'a pas dépensé pour ses besoins essentiels est récupéré en bonne partie par l'entreprise privée. (En 1966 au Québec, selon le Bureau fédéral de la statistique, les recettes des services récréatifs et de divertissement atteignaient $107.7 millions).

De plus, la culture actuelle, dans ses manifestations, endort le potentiel des individus en les transformant en consommateurs passifs d'une culture pensée par d'autres et en leur évitant de poser directement les problèmes fondamentaux qui les assaillent.

Dans ce contexte, le rôle de l'Etat, qui devrait normalement contrebalancer l'anarchie actuelle, se résume ainsi: il fournit à la culture de la minorité dominante des symboles de prestige (Place des arts, concerts symphoniques-vin-et-fromage, Maison de l'opéra, etc...), sans pour autant

accorder à d'autres formes de cultures (moins "officielles") des moyens de s'affirmer. On peut donc dire que la majorité finance une forme de culture pensée par une minorité (c'est l'art dit "officiel" des frandes troupes reconnues, des orchestres symphoniques, etc.).

En matière de loisirs et de culture, les services municipaux, à cause de leur disparité et leur manque de coordination, empêchent le développement de formes de loisirs répondant aux besoins des quartiers populaires. L'analyse des activités du Service des parcs, de Terre des Hommes, du Conseil des arts, de la Place des arts et des bibliothèque municipales le démontre amplement.

A Montréal, l'effort public en matière de loisirs est assumé par le Service des parcs.

Ce service a déjà plusieurs atouts: des espaces verts, des parcs, de l'équipement, un budget somme toute assez considérable, ($14 millions), des cadres et des méthodes déjà en place.

Mais deux faits retiennent l'attention lorsque l'on considère la situation du loisir à Montréal:

1) Les loisirs sont inaccessibles, en particulier pour les gens à faible revenu;
2) Le service des parcs est un organisme qui répond de moins en moins aux besoins des quartiers.

## Les loisirs sont inaccessibles

A Montréal, l'impossibilité pour plusieurs citoyens de pratiquer des formes intéressantes de loisir est un fait que l'on constate de plus en plus.

# UNE CULTURE POPULAIRE DOMINEE PAR LA CULTURE MINORITAIRE AU PROFIT DE L'ENTREPRISE

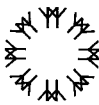

TERRE

DES HOMM

**$20 millions = 88 jours de "fun"**
**Non participation de Montréalais**
**Permanence?**
**Déficit? Financement?**
**Style?**

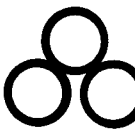

LES PARCS

**Politique?**
**Priorités?**
**Quartiers défavorisés**
**Formation de moniteurs?**

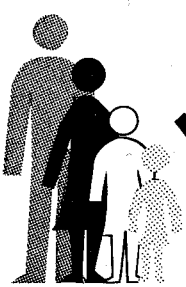

*58%*
*S'ESTIMENT PRIVÉS*

CONSEIL DES A

**Sclérosé**
**"Officiel"**
**Besoins de la Population?**
**Besoins de participation**
**Coût?**

PLACE DES AI

**LES LOISIRS:** Une culture populaire dominée par la culture d'une minorité travail lant au profit de l'entreprise. La culture offerte à la famille ne correspond pas ses besoins. La colonne du centre illustre le problème de l'inaccessibilité des lieu et de l'équipement récréatif offerts par la ville. Ce qui se dégage également c'es l'absence d'une politique globale.

Des enquêtes ont en effet prouvé que:
— 58% des familles éprouvent un sentiment de privation au chapitre des loisirs;
— 55% des familles sacrifient des sorties et des voyages pour boucler leur budget. (1)

En ce sens, on ne peut pas dire qu'il existe, au Service des parcs, de réponse adéquate à ce problème, car, de façon générale, l'éventail des loisirs disponibles n'offre que peu ou pas de possibilités. (Notamment, les possibilités d'activités culturelles pour les adultes sont nulles).

Le problème se complique du fait que l'accès aux loisirs se pratique sur une base de compétition: la pratique en est trop souvent réservée aux initiés, à ceux qui en ont les capacités et le temps. Les autres deviennent des spectateurs (que ce soit pour le hockey ou pour le théâtre le problème est le même).

Par conséquent, les loisirs seront accessibles dans la mesure où la priorité sera mise sur **la participation active et généralisée** des gens aux loisirs qui les intéressent. (Avec tous les moyens, loisirs qui les intéressent. (Avec tous les moyens que cela présuppose en termes d'équipement et d'animateurs).

## Un Service des parcs dépassé qui ne répond pas aux besoins des quartiers

De façon générale, le Service des parcs répond de moins en moins aux besoins des quartiers:

(1) Tremblay-Fortin, **"Les Comportements Economiques de la famille salariée au Québec"** (enquête).

1 — Le Service est encore **dirigé de façon centralisée** à partir des bureaux de la rue Calixa-Lavallée: on ne peut donc pas s'adapter aux besoins et aux désirs particuliers de chaque district. On a perdu contact avec une bonne partie de la population, faute d'études sur les besoins des quartiers et de rencontres régulières avec les citoyens.

2 — Le Service est **dépendant** à l'extrême du **Comité exécutif de la ville** — qu'il s'agisse de l'étude des projets, de l'engagement du personnel ou de l'approbation des dépenses. Ce qui contribue à l'éloigner davantage de la population.

3 — **Le nombre de moniteurs a baissé** (lorsque la population, elle, a augmenté). En 1955, il y avait 600 moniteurs dans les parcs. En 1970, il n'y en a plus que 450 (ou au plus 500) (2).

4 — Des coûts cont encore imposés à certains types d'activités. (Par exemple, calculez combien il en coûte à une famille pour aller se baigner un soir).

5 — **L'équipement n'est pas toujours disponible.** En particulier parcs et piscines sont fermés, pour la plupart, les fins de semaine et jours de fête au moment même où les gens en ont le plus besoin.

6 — **Certains quartiers sont nettement moins favorisés que d'autres.** A preuve le tableau suivant où nous comparons la distribution des parcs dans certains districts munici-

(2) Chiffres fournis par le responsable de l'information du Service des parcs.

paux. (Ceci n'inclut que les parcs dont la surface dépasse un acre).

| | |
|---|---|
| St-Louis | 37 acres |
| St-Edouard | 57 acres |
| Ste-Anne | 65 acres |
| Rosemont | 121 acres |
| Ahuntsic | 124 acres |
| Laval | 291 acres |

On se rend compte que ce sont les quartiers où la moyenne des salaires est élevée qui sont les plus choyés par le Service des parcs. On peut donc reprocher au Service de ne pas établir ses priorités en fonction des quartiers où les niveaux de vie sont les plus bas.

Nous nous sommes livrés à une étude plus approfondie dans le quartier de la Petite-Bourgogne pour y voir l'état du service. Sur les six parcs du secteur devant officiellement compter des moniteurs, trois seulement en avaient; sur les huit moniteurs prévus, il n'y avait en fait que cinq moniteurs; aucun ne demeurait dans le quartier et tous en étaient à leur première année. Le résultat: 20 présences en moyenne à un parc, 30 à un autre et 15 au troisième. Et on pourrait citer plusieurs autres exemples du genre.

7 — Que se passe-t-il pour certains projets en cours depuis des années et pas encore achevés? Depuis 1963, entre autres, on "prépare" le parc Angrignon à devenir un zoo municipal. Combien y a-t-on englouti d'argent, et combien en faudra-t-il encore?

8 — Dans beaucoup de cas, les comités paroissiaux ont plus ou moins bien fonctionné par suite de frictions avec le personnel du Service.

9 — **Les méthodes utilisées sont souvent dépassées.** Cela tient entre autres à deux facteurs:

- les moniteurs ne sont pas des professionnels permanents;
- la formation des moniteurs (connaissance du quartier, méthodes) est très faible. Pas surprenant puisqu'il n'existe pas de politique d'ensemble sur ce point (pas de cours de perfectionnement ni de recyclage...) mais tout au plus un cours technique de quelques dizaines d'heures.

10 — **Les priorités du Service des parcs ont été déplacées au détriment des loisirs.** Certaines divisions ont un budget très élevé si on les compare à la récréation: entretien, $6.3 millions; jardin botanique, $3.2 millions; total: $9.5 millions. Mais la récréation n'a qu'un budget de $4.1 millions.

De plus, une partie même du budget du Service a servi à financer Terre des Hommes (personnel de certains pavillons, entretiens des terrains, pelouses, etc...)

En bref, au Service des parcs, on manque avant tout d'une politique dynamique et cohérente des loisirs qui tienne compte des besoins de la population et de l'évolution amorcée depuis quelques années dans notre société. Il est temps que le Service des parcs se débarrasse d'une certaine menta-

lité administrative dépassée pour devenir vraiment un innovateur dans le domaine des loisirs.

## Terre des Hommes

Soulignons d'abord quelques aspects positifs de cette réalisation: site unique, tant d'accès que de conception, et dont l'importance ira en grandissant d'année en année; par conséquent, des possibilités d'utilisation très grande si l'on veut s'en servir.

Par ailleurs, beaucoup de négatif: après trois ans, la stabilité de l'entreprise n'est même pas encore assurée; 40% de la population montréalaise n'y est jamais allée (ca coûte trop cher); il en coûte $20 millions pour 88 jours de "fun"; le site n'offre aucun autre service que celui d'une "exposition"; il n'y a actuellement pas moyen de prévoir ni de prévenir son déficit. En fait, on investit à fonds perdus dans quelque chose qui intéresse de moins en moins la population, parce qu'il n'y a plus rien de vraiment nouveau là-dedans. On peut donc affirmer que **Terre des Hommes est en régression et se mourra tranquillement** si aucune réforme sérieuse n'est appliquée d'ici peu.

## Le Conseil des arts

D'abord quelques aspects positifs: il existe (alors qu'ailleurs, il n'y a à peu près pas de tels conseils) et dispose de somme énormes: $350,000 en subventions.

Mais, par ailleurs, sa pensée est sclérosée. (Il

ne s'occupe que d'"art officiel" réalisé par des troupes très connues), ses structures le sont aussi. En outre, les citoyens ne sont pas informés des activités du Conseil et n'y participent aucunement.

C'est dans un tel esprit d'"art officiel", d'art-fait-pour-les-spectateurs-passifs, que s'élabore tranquillement la Maison de l'opéra, alors que les besoins culturels de la population dépassent de beaucoup cette conception limitée.

## La Place des arts

On ne peut pas passer sous silence ce "gros éléphant blanc" qui est une manifestation typique de ce que nous appelons la politique de prestige de l'administration actuelle. Cette Place en est venue à symboliser un "art officiel", inaccessible qu'il s'agisse de la forme ou du prix d'entrée. De plus, pourquoi a-t-on concentré en un même endroit tant de salles de concert au lieu de les disperser un peu partout; ce qui aurait implanté l'art et la culture au sein des quartiers?

## Les bibliothèques

On peut mentionner en passant tout le potentiel que peuvent constituer éventuellement le réseau de bibliothèques municipales (livres, films, etc...)

En ce qui concerne les bibliothèques, l'effort de la ville est maigre. Voici d'ailleurs un tableau qui résume bien la situation pour l'année 1966.

**Bibliothèques publiques subventionnées 1965-1966 — Ministère des Affaires culturelles**

| | Westmount | Pointe-Claire | Ville Mont-Royal | Montréal |
|---|---|---|---|---|
| Population rejointe | 57% | 46% | 26% | 10% |
| Prêts par tête d'habitant | 8.21 | 7 | 5 | 1.96 |
| Contributions municipales par tête | $2.05 | $1.86 | $1.47 | $0.78 |

De plus, l'on peut se poser de sérieuses questions sur l'efficacité du "réseau" de bibliothèques (choix de livres offerts, etc...)

## Les solutions du FRAP

### 1) Création d'un Service des loisirs et de la culture

Pour enrayer le fouillis administratif actuel, le FRAP favorisera **la création d'un service des loisirs et de la culture,** qui groupera les possibilités offertes par Terre des Hommes, le Service des parcs, le Conseil des arts, le réseau de bibliothèques, en un ensemble bien structuré, dans le cadre d'une politique générale de loisirs et de culture vraiment démocratique.

Pour éviter la mainmise de l'entreprise privée

et de la culture de la minorité dominante, le Service des loisirs et de la culture sera formé à part égale d'administrateurs délégués par l'Hôtel de ville et de citoyens délégués par les Conseils de quartier. (Nous reviendrons plus loin sur ce que seront ces Conseils de quartier).

L'ex-Service des parcs jouera un rôle surtout local, s'occupant particulièrement de répondre aux besoins des quartiers. Il créera une "banque" de moniteurs, d'animateurs, de méthodes, de salles, de budgets (etc.), qu'il mettra à la disposition des citoyens. Ce sera aux habitants du quartier (associations, groupes, comités, etc.) à préciser leurs problèmes pour recevoir du Service l'aide en locaux ou en techniciens dont ils auront besoin pour la réalisation de leurs projets.

**Les priorités du Service**

Entre autres, le Service devra s'attaquer immédiatement à certaines priorités:

a) Réévaluer les besoins des divers quartiers: parcs ouverts, nombre et qualité des moniteurs, et ce, accordant la priorité aux secteurs défavorisés.
b) Prévoir de nouvelles formes modernes d'animation de loisirs (pour jeunes et adultes) en dehors des techniques traditionnelles utilisées jusqu'ici.
c) Prévoir la mise en place de nouveaux équipements selon les besoins de la population du quartier: arénas, ateliers, salle de spectacles, aménagement de parcs, complexe récréatif dans une "maison de la culture", bases de plein air à l'extérieur de la ville

pour des campings familiaux ou bien pour des activités pour jeunes.

d) Voir à la création d'un groupe "créativité et expression" formé d'animateurs spécialisés dans diverses techniques d'art et d'expression et travaillant au niveau des quartiers.

e) Assurer la permanence et la formation continue des moniteurs par un programme intensif de formation et de perfectionnement.

f) Prévoir la sélection des moniteurs en se basant sur leur expérience et leur connaissance du quartier plutôt que sur un critère académique plus conventionnel.

g) Etudier la possibilité de mettre sur pied, en collaboration avec Radio-Québec et la future organisation scolaire de l'Ile de Montréal, un réseau de télévision en circuit fermé (par câble) pour permettre à la population de bénéficier des expériences audi-visuelles tentées par les citoyens des différents quartiers.

## 2) Terre des Hommes deviendra une sorte d'"université populaire"

a) La section de l'Ile Ste-Hélène (entre le métro et la place des Nations) sera ouverte gratuitement en toutes saisons. Les pavillons seront consacrés à l'animation culturelle et à l'éducation populaire. Toutes les associations de loisirs, culturelles, sportives, etc, pourraient y avoir leur secrétariat.

b) Le secteur du grand "Lac des Régates" (derrière le pavillon du Canada) deviendra une "base de plein air". On y aura accès (gratui-

tement) en toutes saisons: plages, jeux, camping, sports, location de "ski-doos", promenades . . .

c) La Ronde continuera à jouer son rôle de centre de divertissements. Mais une partie du site deviendra un "Centre de jeunesse" administré par les jeunes. On abolira les concessions privées pour faire place à diverses activités.

## 3) Le Conseil des arts deviendra le promoteur de la création artistique populaire

a) La portion de la taxe de vente qui lui est allouée sera portée de 1 à 2% (ce qui lui donnerait un budget annuel de $700,000.)

b) Une partie importante de ces subventions ira aux troupes d'amateurs dans les quartiers (théâtre, musique, recherche) afin de promouvoir la culture populaire et de décommercialiser l'art.

c) Il s'efforcera de promouvoir des manifestations culturelles au sein même des quartiers.

d) La production des spectacles ayant lieu dans les édifices de la ville relèvera du Conseil des arts.

e) La moitié des membres du Conseil des arts proviendra des associations de citoyens des quartiers; la nomination des autres membres sera soumise à la ratification des Conseils de quartier.

f) Le Conseil des arts établira une politique en matière de spectacles, dans le but de favoriser les productions québécoises. Enfin, il abolira

la taxe d'amusement pour les productions des troupes locales.

## 4) Création de Conseils de quartier

Le FRAP favorisera la création de Conseils de quartier dirigés par des citoyens (élus à une réunion où tous les citoyens du quartier seront invités à participer). Ces Conseils devront répondre aux demandes exprimées par les résidents du quartier; c'est-à-dire:

— adapter aux besoins du quartier les programmes du Service des loisirs prévus pour l'ensemble de la ville;
— assurer une coordination efficace entre les groupements du quartier, d'une part, Terre des Hommes et le Conseil des arts, d'autre part.
— Assurer la diffusion du programme d'activités à l'intérieur du quartier.

## 5) Unilinguisme dans les services publics

En tant que métropole, la ville de Montréal doit détablir et sauvegarder son caractère francophone. Actuellement, malgré toutes les belles déclarations des vieux partis, la tendance est à l'anglicisation rapide de la majorité. C'est pourquoi une **administration** municipale dirigée par le FRAP exigera de toutes les compagnies et services publics du territoire l'utilisation du français comme seule langue de travail, sous peine de sanctions.

## 6) Utilisation intensive des écoles publiques

Les écoles ne servent actuellement que 180 jours par année, de 8 heures à 17 heures. Il semble urgent d'arrêter ce gaspillage, en les transformant graduellement en centres de loisirs, d'éducation et de formation populaire qui seront accessibles gratuitement à toute la population, le soir, la fin de semaine et les mois d'été sous la direction de moniteurs compétents qui resteront en contact permanent avec les Conseils de quartier.

## 7) Abolition des clubs privés de chasse et de pêche

On estime que plus de 300,000 habitants du Montréal métropolitain pratiquent les sports de la chasse et de la pêche.

Mais, sauf quelques rares privilélégiés, ils ne peuvent avoir accès à aucun territoire situés à une distance raisonnable de l'agglomération montréalaise. La raison provient du fait que tous les territoires publics qui seraient accessibles par voie carrossable dans un rayon de 75 milles sont "clubbés" au profit de compagnies anglophones, de riches américains ou de notables canadiens-français.

Un gouvernement FRAP à l'hôtel de ville de Montréal n'aurait de cesse aussi longtemps que le gouvernement de Québec n'aurait pas libéré ces territoires, qui appartiennent à l'ensemble de la collectivité québécoise, pour servir aux besoins de la population. Ainsi des centaines

de milles carrés de forêts et de lacs pourraient être mis à peu de frais à la disposition des salariés montréalais afin de remplacer les 100 milles de plages polluées qui entourent leur île.

Ce point du programme du FRAP est loin d'être irréalisable lorsqu'on songe qu'une ville comme Stockholm, en Suède, possède une plus grande superficie de terrains servant aux loisirs de ses citoyens sous forme de parcs, terrains de camping, etc, à l'extérieur de son territoire qu'à l'intérieur.

# 9

# L'administration et le développement économique et social

## Un développement qui s'appuie sur des bases spectaculaires mais fragiles

Le développement économique et social de Montréal repose sur une base spectaculaire. En effet, les projets aux dimensions internationales ne manquent pas et les oeuvres gigantesques avec leur aura de prestige sont abondantes. À prime abord, les applaudissements ne peuvent que fuser de toutes parts.

Pourtant, un second regard perspicace révèle

la **fragilité étonnante** de ces réalisations. Le caractère temporaire de l'Expo comme moteur de développement est vite apparu. Il en sera de même avec les Jeux olympiques. La ville de New York a connu, il y a 25 ans, des emballements passagers du genre. L'administration de la métropole américaine avait elle aussi des politiques de prestige. Aujourd'hui, New-York est un monstre inhabitable où 400 habitants sont hospitalisés chaque jour à cause de la pollution, des stress, du bruit. Elle a manqué un virage important. A Montréal, la même chose est en train de se reproduire à cause des politiques à courte vue de l'administration actuelle.

Une autre preuve de la fragilité des bases du développement économique de Montréal a été apportée récemment par le rapport Higgins-Martin-Raynaud qui a signalé le retard économique considérable accusé sur Toronto, même après le boom de l'Expo '67. Le ministre fédéral Jean Marchand a même admis récemment que Montréal traversait une "période difficile". (**La Presse,** 19 septembre 1970).

## On ne sait pas où l'on va

L'administration actuelle **improvise**. Personne ne sait où elle s'en va. Les coûts exacts et les conséquences réelles des grands projets sont masqués derrière une publicité tapageuse qui ne dévoile jamais les choix possibles, encore moins le fardeau des taxes supplémentaires qui seront éventuellement imposées aux contribuables.

Le maire, interrogé sur le coût des Olympiques, a fait cette réponse pour le moins imprécise, sinon désinvolte:

lement de chaque citoyen par ses différentes mesures de taxation. Le total forme une somme astronomique de $412 millions dont $132 millions sont remis aux commissions scolaires. Donc, $280 millions restent à la municipalité. De ce montant, $160 millions servent à la marche administrative de la Ville.

Le Service de la dette accapare pour sa part $73 millions, les services de protection (de police et d'incendie) $75 millions (Source: rapport du Conseil de sécurité publique pour la Communauté urbaine de Montréal, tableau 8-2) enfin le Service des finances engloutit $4 millions.

**$8 millions seulement sur $280 pour le social!**

D'autre part, l'urbanisme, les travaux publics, et le Service de la voie publique fonctionnent avec un budget de $59 millions. Les loisirs et la culture reçoivent seulement $33 millions dont $20 millions pour Terre des Hommes et un modeste $13 millions pour l'ensemble des parcs. Enfin, la santé, le bien-être social, l'habitation à loyer modique (bref, les politiques sociales) ne totalisent ensemble qu'un maigre $8 millions. Dans ce cas, l'injustice d'une situation semblable n'a d'égale que son ridicule. Il est urgent de frapper!

Des constatations aussi sidérantes éclatent lorsqu'on scrute minutieusement les priorités de l'administration actuelle durant les années 1960 à 1970, à partir du tableau de la page 99. Ce dernier représente les services sous forme d'un dessin dont le premier carreau représente le

**LE BUDGET.** Nos taxes en 1969-70 qui nous coûtent $283 par tête en moyenne ont donné à la Ville un revenu de $412,000,000. En excluant $132 millions pour la Commission scolaire (CECM), la Ville a dépensé $280 millions comme suit:
— administration: $160 millions;
— urbanisme et environnement: $59 millions.
Il ne restait donc que $33 millions pour l'organisation des loisirs des Montréalais et $6 millions seulement pour la santé et le bien-être, soit moins de 3% du budget total de 280 millions!

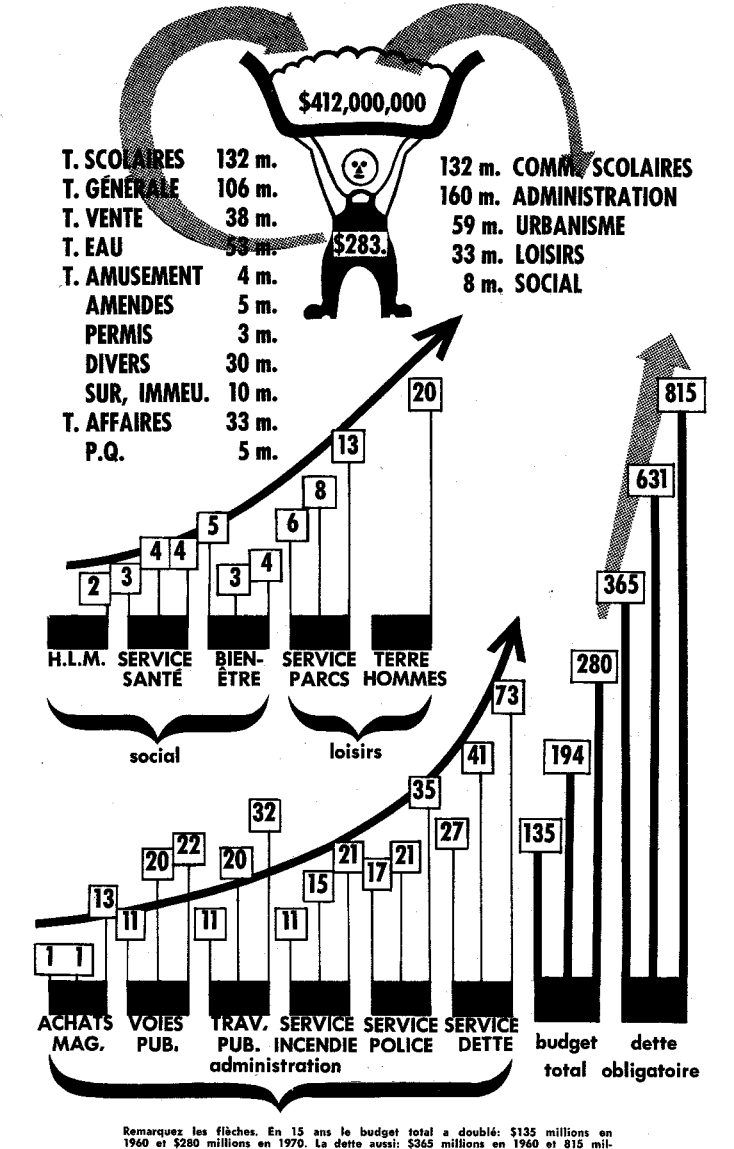


**Remarquez les flèches. En 15 ans le budget total a doublé: $135 millions en 1960 et $280 millions en 1970. La dette aussi: $365 millions en 1960 et 815 millions en 1970 Où va cet argent? Sûrement pas du côté du budget social qui n'a pas bougé en 10 ans. Seul le poste de l'administration accuse une remontée spectaculaire.**

### Tout pour Terre des Hommes, rien pour les parcs

Le Service des parcs a un budget de $13 millions. En fait, de cette somme, seulement un million et demi revient à la récréation comme telle, tandis qu'une partie importante de ce budget a été transférée subrepticement à Terre des Hommes dont le coût réel n'a jamais été divulgué, sauf dans sa version officielle: $20 millions. Quel beau camouflage d'experts! Et c'est loin d'être le seul . . .

Les montants affectés au domaine social sur une période de 10 ans confirment l'incurie et la méconnaissance totale des problèmes des travailleurs salariés et la priorité donné au feu d'artifice international. Le poste des habitations publiques n'a reçu que $2 millions l'an dernier. Le Service de la santé doit se contenter d'un maigre $4 millions. Le Service du bien-être social en a encore moins reçu. L'administration ne favorise pas la classe des salariés. Pire, elle la provoque ostensiblement en suggérant d'attendre l'Opéra.

## Montréal sous la tutelle de l'entreprise privée

L'administration actuelle ne planifie pas à long terme le développement de Montréal. Elle s'est contentée de dévoiler il y a plusieurs mois un plan-guide "Horizon 2,000" dont on n'a plus entendu parler. Elle ne met pas sur pied des moyens de planification réels et elle accepte la dispersion des efforts de ses services. La ratio-

nalité d'un plan ne va jamais de pair, en effet, avec une politique de faveurs à l'entreprise privée et une absence complète de consultation de la population.

L'administration actuelle a choisi le chaos en laissant la puissante compagnie Concordia Estates lancer une opération de démolition dans le secteur Milton-Parc où elle pourra construire des édifices en hauteur et où elle pourra détruire des maisons habitables. Elle obligera les familles délogées à s'installer dans d'autres secteurs déjà surpeuplés, car elles ne pourront pas se payer un studio au coût de plus de $100 par mois.

L'administration actuelle a fait un choix clair: celui de laisser le développement de la ville à la gérance intéressée de l'entreprise privée. L'administration actuelle défend sans relâche un mode de développement anti-démocratique et répressif sous la dictée de ces gros intérêts.

Les dirigeants actuels de la Ville font la sourde oreille aux revendications des Montréalais. Ainsi, les citoyens du secteur de la Petite-Bourgogne, où un projet de rénovation urbaine est en marche, déclaraient dernièrement:

"Après toutes les démarches que nous, membres du comité, avons effectuées, nous croyons que l'administration ne s'intéresse qu'à la construction de bâtiments sans tenir compte des répercussions sociales de tels complexes" (**Québec-Presse**, juillet 1970).

## La chasse aux sorcières et la répression

Parfois, il y a consultation... truquée. Le projet est déjà en marche, les grandes orienta-

tions se décident à huis-clos. Tant qu'il n'y a pas d'opposition, l'administration municipale consulte parfois les citoyens. Dès qu'une opposition se manifeste, que ce soit au sein des comités de citoyens, des associations de locataires, des syndicats, les dirigeants actuels y répondent ou bien en niant tout simplement son existence ou bien en dénaturant sciemment les faits ("c'est un complot international . . .") ou bien en utilisant la répression politique (harcèlement des comités de citoyens, perquisitions illégales, arrestations, brutalités, règlement anti-manifestation . . .)

Pourtant, les bonzes de l'administration actuelle n'hésitent pas à se rendre à New-York pour consulter les grands financiers internationaux. Ces derniers prêtent à la Ville mais à des conditions et selon des modalités qui façonnent son développement: les cliniques de santé, les logements ne profiteraient pas assez aux prêteurs étrangers, alors ils n'ont pas d'argent pour ces projets. Ils n'en ont que pour les réalisations qui leur permettent de s'enrichir peu importe les besoins réels des Montréalais.

Par ailleurs, la répression et l'absence de démocratie se manifeste tantôt par l'indifférence tantôt par l'intervention massive d'une campagne de publicité bien orchestrée. Il suffit de comparer le volume d'information et de publicité au sujet de Terre des Hommes à celui sur les droits des locataires (qui forment 75% de la population). L'administration actuelle pratique une politique d'information orientée au profit de quelques-uns, vidée de toute préoccupation sociale.

# Les solutions du FRAP

## 1) Priorité aux besoins des travailleurs

Devant le caractère improvisé, fragile, spectaculaire et voué aux intérêts d'une minorité de privilégiés du développement économique et social de Montréal, le FRAP préconise un réaménagement des priorités par une nouvelle répartition des budgets, réaménagement qui tienne compte avant tout des besoins des salariés.

On effectuera des coupures draconiennes dans le budget de la police, on abolira les privilèges fiscaux, on fera disparaître les dédoublements administratifs grâce au regroupement de plusieurs services. On accroîtra le caractère progressif de l'impôt. Ainsi, la santé et le logement se verront affecter des fonds supplémentaires et pourront jouer davantage leur rôle moteur dans l'économie montréalaise.

## 2) Création d'un Office du plan

Le réaménagement des priorités, accompagnée d'une nouvelle répartition des budgets, ne pourra s'effectuer sans une planification d'ensemble. C'est pourquoi le FRAP mettra sur pied un OFFICE DU PLAN qui aura pour tâche d'évaluer les besoins collectifs, d'établir les principales étapes d'un développement global grâce à

une action concertée dans les domaines social, économique et culturel. Ses actions seront coordonnées avec celles de l'Office du plan de la Communauté urbaine de Montréal et de l'Etat du Québec.

Le comité directeur de l'Office du plan sera composé de représentants des citoyens assistés de fonctionnaires spécialisés, à titre de conseillers. Ainsi le pouvoir n'échappera plus au peuple, il ne sera plus aux mains de la minorité qui contrôle l'information et l'argent. Des comités locaux de planification, créés dans chaque quartier, seront responsables de la conception et de la réalisation des lignes directrices du plan.

Le FRAP désire, par ces mesures, favoriser le militantisme à la base et la diffusion tant du savoir que du pouvoir. Ainsi, une minorité ne pourra plus traduire à son profit les besoins d'une majorité silencieuse.

## 3) Déconcentration des services par la création de centres communautaires dans les quartiers

Le FRAP déplore le manque quasi-absolu de contact, la coupure qui existe entre l'administration actuelle et la population. C'est pourquoi, il instaurera une déconcentration, au niveau des quartiers, des services administratifs qu'il regroupera en unités de districts. Des centres communautaires de quartier seront ainsi créés afin d'abriter les services administratifs, de même que les équipements loisirs-culture, les

budget de 60-61, le second celui de 65-66 et le troisième celui de 60-70.

La dette obligatoire de la Ville se chiffre à $815 millions sur une évaluation totale de $6 milliards. Elle en est donc à 12% Selon les économistes, une proportion de 20% devient catastrophique. Nous n'y sommes pas encore. Cependant, notre crédit n'est pas tellement bon parce que notre pouvoir économique n'est pas assez fort comparativement à la croissance de la dette obligataire.

**Le scandale de la police**

Le Service de la police coûte officiellement $50 millions en 1970 avec seulement 1,000 policiers de plus qu'en 1960 alors que le budget de la Ville était de $17 millions.

Plusieurs facteurs contribuent à cette hausse. La direction générale des forces policières traite ses employés comme les entrepreneurs du XIXème siècle et les généraux du Moyen-Age. De plus, l'administration actuelle ne respecte pas l'impartialité des tribunaux d'arbitrage dans le règlement des conflits syndicaux. Et d'autre part, elle lance ses troupes avec la musique d'une chasse aux sorcières contre les groupes de citoyens, les jeunes, les étudiants, les ouvriers. On ne retrouve pourtant pas une telle fougue dans ses rapports avec la pègre!

Coincé, le policier qui n'y comprend guère et vit de l'intérieur la corruption n'a qu'un choix: demander le plus haut salaire possible. Dans ces circonstances, qui peut accuser de tous les maux ce groupe de travailleurs?

cliniques de santé, les garderies d'enfants, les bureaux de consultation judiciaire, les coopératives, les bureaux des conseillers municipaux, le service d'information municipale, etc. Les groupes de jeunes, les associations populaires, les Conseils de quartier tiendront en toute liberté leur réunion. Ces centres seront situés dans les endroits stratégiques selon les besoins du quartier.

## 4) Rationalisation du Conseil exécutif et revalorisation du Conseil municipal

Le Comité exécutif de Montréal, sous une administration FRAP, fonctionnera selon le principe de la responsabilité ministérielle. Les services administratifs se regrouperont dans des "ministères" intégrés (loisirs-culture, etc.).

Le FRAP créera au niveau du Conseil municipal des commissions d'études permanentes consacrées à chacun des services. Les conseillers municipaux cesseront d'être ainsi des marionnettes mal informées au service total des dirigeants de leur parti. Leur tâche sera plus importante surtout s'ils veulent se garder en contact avec la population. Le FRAP haussera le salaire des conseillers à $7,500 par année, (dépenses incluses) pour un travail à plein temps. La somme de travail doublera mais non le salaire. Ainsi, les représentants politiques du FRAP commenceront d'une manière très concrète à tracer la voie de la lutte à l'inflation. d'une manière très concrète à tracer la voie de la lutte à l'inflation.

## 5) Réforme électorale

Le FRAP, par sa présence active dans l'opinion publique, a obtenu sa première victoire avec l'octroi, cet été, du suffrage universel à 18 ans. Sa volonté de lutter contre les abus et privilèges de la minorité dominante est plus qu'un voeu pieux. Cette lutte doit se poursuivre. Il réclame dès maintenant l'augmentation du nombre de conseillers de 52 à 54 et la répartition plus équitable de leur nombre à travers 16 districts électoraux plus homogènes sociologiquement. Rappelons une simple comparaison: le district de Saraguay qui compte 300 électeurs seulement est pourtant représenté par un conseiller à l'Hôtel de ville tandis que celui de Mercier qui en compte 85,000 n'est représenté que par trois conseillers.

La réforme électorale à Montréal ne saurait être complète sans un changement profond du mode de scrutin. A l'instar de l'Allemagne de l'Ouest, le FRAP demandera que la représentation des citoyens au Conseil municipal se fasse, en partie, sur une base proportionnelle afin que tous les partis sérieux aient la chance de faire élire des conseillers et, en partie, selon le système actuel du scrutin majoritaire à un tour.

## 6) Abolir la discrimination à l'égard de la femme dans la fonction publique municipale

Le FRAP, une fois porté au pouvoir à l'hôtel de ville, abolira les nombreuses discriminations

qui subsistent encore à l'égard des femmes dans le domaine de l'emploi quant à l'avancement, etc. De plus, il appliquera dans la fonction publique une politique de salaire égal. Il normalisera les congés de maternité payés en enlevant la sanction indirecte qu'est la perte de l'ancienneté. L'administration du FRAP défendra ces positions devant les autres paliers de gouvernements et obligera les compagnies à suivre ces politiques en créant une régie chargée de faire respecter ces droits.

## 7) Réaménagement du Service de la police

Le Service de police de Montréal devra mettre plus d'ardeur à combattre la pègre et la criminalité déguisée de la minorité. Pour ce faire, la police ne harcèlera plus les groupements populaires, les groupes de jeunes, les associations démocratiques. C'est pourquoi le FRAP abolira toutes les activités à caractère politique de la police de Montréal par la dissolution de l'escouade anti-émeute ainsi que de certains services de renseignement et de certaines brigades. La protection du public ne sera pas pour autant amoindrie; elle réorientera son objectif pour atteindre les véritables fraudeurs.

**Le policier pourra, comme tous les autres travailleurs, jouir du droit de grève.** Actuellement, le syndicat des policiers n'a que peu de recours contre l'administration municipale en dehors de la grève sauvage; car les négociations sont maintes fois truquées d'avance. Le policier, comme le travailleur écrasé du siècle dernier qui brisait

sa machine, n'a le choix que de la reddition ou de l'abandon total de ses fonctions comme lors des événements du 7 octobre 1969. Le droit de grève permettra de restreindre le recours à des débrayages spontanés et ainsi de protéger davantage l'ordre public.

Le **règlement anti-manifestation** qui a suscité tant d'opposition, a été édicté à cause de la volonté des dirigeants actuels de cantonner la majorité dans son rôle de minorité et sauvegarder le prestige et les intérêts de l'establishment montréalais, et aussi par son refus profond de la démocratie. C'est pourquoi le FRAP réclame son abolition immédiate.

## 8) Revision du système de taxation

La vétusté du système de taxation foncière est proclamée par tous les hommes politiques. Pourtant, personne ne se met à la tâche. Seule l'organisation politique des salariés pourra mettre fin à ce système, car les travailleurs sont vraiment les seuls à en souffrir au jour le jour. Le FRAP favorise donc une révision complète du système de taxation. Il pressera le gouvernement provincial d'assurer lui-même le financement de l'assistance sociale et de l'enseignement. Par cette dernière mesure, **la taxe scolaire serait abolie.**

Toutes les études qui ont été faites sur le sujet le prouvent. Le système de taxation actuel est plus qu'injuste. Les classes pauvres et moyennes supportent proportionnellement beaucoup plus du fardeau fiscal que la classe aisée qui s'en tire à peu de frais. Tous les politiciens

approuvent en principe les rapports des commissions d'enquête qui convergent dans cette direction. Mais personne ne les met en pratique. Seule l'organisation politique des travailleurs rompra avec cette tradition parce qu'il ira de leur intérêt même d'amener au plus vite ces changements.

Ainsi, le taux de la taxe foncière sera abaissé pour ceux qui gagnent moins de $10,000 par année. Elle sera élevée de manière graduée pour ceux qui gagnent plus de $10,000 par année. Les gains de capitaux soutirés de la propriété seront abondamment imposés. En 1966, le rapport Bélanger avait fait plusieurs recommandations quant à la taxation foncière et scolaire dans les villes. Quelles pressions a fait l'administration actuelle de Montréal pour en accélérer la mise en vigueur?

Dans l'ensemble, le FRAP voit l'urgence d'abaisser la taxe foncière, car elle est la plus régressive de toutes.

## Troisième partie:

# Le programme d'action '70-71

## Après la campagne électorale, ça ne fera que commencer

Le FRAP, lors de son premier congrès (fin août 1970), s'est donné des **priorités d'action** après la campagne électorale municipale. La raison en est bien simple: le FRAP se veut une force politique sérieuse sur le plan municipal mais également une force populaire soucieuse de faire en sorte que l'ensemble de la condition des salariés à Montréal soit transformée. Car les salariés sont non seulement exclus du pouvoir politique mais sont réduits la plupart du temps à n'être que des **consommateurs passifs** et des **exécutants dans l'entreprise,** même si un certain nombre d'entre eux ont un niveau de vie suffisamment élevé.

Ces actions seront à la fois locales et au niveau de l'ensemble de la ville. Chaque comité d'action politique peut susciter des initiatives dans son propre district (comme par exemple la mise sur pied d'une coopérative alimentaire) ou encore appuyer des revendications d'associations populaires de quartier; mais le FRAP, comme organisation regroupant l'ensemble des comités d'action politique, entreprendra des actions qui auront des répercussions au niveau de l'ensemble de la ville. C'est de celles-là qu'il s'agit dans les pages qui suivent.

# 10
# Le problème du travail

## Le dossier

C'est un lieu commun de dire que la démocratie industrielle ou économique n'existe pas dans les entreprises à Montréal, comme dans le reste du Québec. Par ailleurs, les syndicats qui, depuis 30 ans, ont entrepris un travail d'envergure ne suffisent pas à la tâche d'autant plus qu'une forte proportion des salariés (jusqu'à 70% certaines années) ne sont pas syndiqués. Ajoutons à cela le chômage qui guette constamment les uns ou les autres.

Peu de recherches, peu de débats, peu d'actions ont été entrepris concernant la gestion et le fonctionnement des entreprises (usines et bureaux).

Peu d'actions ont été entreprises concernant le chômage, le salaire minimum à l'exception de celles du Conseil central de Montréal (CSN) et du Comité des travailleurs de Mercier.

D'autre part, la solidarité intersyndicale et la solidarité entre salariés syndiqués et non-syndiqués n'en est qu'à ses débuts (exemple: les colloques régionaux '70).

L'action à entreprendre est donc immense.

## L'offensive

Afin de continuer ce qui est à peine amorcé en fonction du chômage, du salaire minimum;

Afin d'étoffer davantage le matériel de recherche concernant la gestion et le fonctionnement de l'entreprise;

Afin de consolider la solidarité des salariés sur les lieux de travail;

Le FRAP, de l'avis de ses membres, a décidé:

de prendre position face au problème du travail, sur la façon dont le marché du travail opère, sur les conditions de travail et les modes de gestion qui remettront en cause le fonctionnement actuel de l'entreprise privée.

2 — de travailler conjointement avec les militants syndicaux et leurs syndicats à implanter des comités d'action politique dans les entreprises (usines et bureaux) partout où il sera possible de le faire.

# 11

# Le problème scolaire

## Le dossier

Plusieurs projets de restructuration scolaire de l' le de Montréal (aux niveaux élémentaire et secondaire) ont été mis de l'avant depuis quelques années.

— Le rapport Parent, en 1966, décrivait la situation dans les termes suivants: le morcellement actuel en 42 commissions scolaires rend l'administration de l'ensemble inefficace et surtout accentue **l'inégalité des charges financières imposées aux contribuables de même que l'inégalité des services offerts à la population.** A partir de cela, il préconisait le développement de sept régions scolaires unifiées et le remplacement de la division religieuse.

— Le rapport Pagé, en 1968, préconisait une division linguistique.

— Le projet de loi 62 (novembre 1969) s'inspirait des principes mis de l'avant par la commission Parent et préconisait 11 commissions scolaires desservant la population anglophone et francophone, quelles que soient les options religieuses.

Le retrait et le retard du gouvernement libéral à déposer de nouveau ce projet de loi 62 sur la restructuration scolaire de l'île de Montréal **a des effets considérables sur les secteurs dits "défavorisés"** car, comme l'explique Lysianne Gagnon dans **La Presse** du 5 juin 1970: "en réunissant au niveau supérieur (conseil scolaire de l'île) les ressources financières et les pouvoirs de planification, le projet de loi 62 donnait une chance aux commissions scolaires des territoires défavorisés de rattraper un immense retard".

Concernant les structures administratives encore en vigueur actuellement, elles parlent par elles-mêmes: sept commissaires dont quatre nommés par le gouvernement et trois par l'archevêché.

Ajoutons que le projet de loi 62 prévoyait que les deux tiers des commissaires seraient élus au suffrage universel et l'autre tiers par des collèges électoraux formés par les comités d'école où se retrouvent les parents.

Ce que l'on peut dégager des projets de restructuration scolaire et de la situation scolaire actuelle c'est:

1 — un problème de langue et de religion: l'attention du public n'a d'ailleurs été portée que sur ce point.

2 — un problème de **démocratie scolaire.**

3 — un problème de **planification et de répartition des budgets.**

## L'offensive

Le FRAP, de l'avis de ses membres, devra s'attacher aux aspects socio-politiques de cette situation, à savoir:

1 — **la démocratie scolaire à Montréal:** que les commissaires soient élus au suffrage universel et que les parents aient un rôle plus important par l'intermédiaire du comité d'école.

2 — **la planification et la répartition des budgets:** l'absence actuelle de planification défavorise les secteurs ouvriers de l'île de Montréal; les commissions scolaires de ces secteurs disposant d'un budget plus faible et étant affligées de retard au niveau de l'équipement, du groupe d'enseignants, etc.

Cette injustice doit être réparée dans les plus brefs délais.

Le premier congrès du FRAP a donc endossé la nécessité de s'engager dans la bataille de la restructuration scolaire en s'attaquant principalement aux deux points ci-haut mentionnés, et ce conjointement avec le mouvement syndical.

# 12

# Le problème du logement

## Le dossier

"Des couches de plus en plus larges de la population ne parviennent pas à trouver un logement sain, qui corresponde à leurs aspirations, à leurs besoins et à leur budget . . ." (rapport préliminaire de l'équipe logement du comité de recherche du FRAP).

Cette situation s'explique du fait de la rareté de logements convenables à Montréal et du coût élevé des loyers.

Cette rareté et ce coût élevé dépendent en bonne partie de la spéculation foncière (hausse des prix des terrains, hausse de l'évaluation des maisons . . . et au bout de la ligne des loyers à prix élevés) et du rôle que jouent les "trusts" du logement qui possèdent près de 35% des logements existant à Montréal et qui n'ont comme seul intérêt que le **profit.**

Sur le plan municipal, une politique adéquate concernant le logement est de la première importance et forcer son application immédiate par le gouvernement municipal l'est encore plus.

## L'offensive

A la lumière du programme, le FRAP mènera une campagne systématique d'information, de concert avec les comités d'action politique dans chaque quartier, sur notre politique concernant le logement en mettant l'accent sur la spéculation foncière et les moyens de l'enrayer.

Les candidats élus du FRAP au Conseil municipal feront de la question du logement leur principal cheval de bataille à l'hôtel de ville.

Nous croyons qu'ainsi une opposition sérieuse dans le cadre du Conseil municipal et à l'extérieur de ce même Conseil sera en mesure d'imposer ses vues et permettre ainsi aux locataires qui composent 75% de la population de Montréal d'être servis plus adéquatement.

# 13

# Le problème de la consommation

## Le dossier

L'absence des salariés des principaux centres de décision de notre vie collective s'observe même au niveau du mouvement coopératif qui est pourtant parmi les formes d'organisation économique que l'on doit privilégier et où on devrait s'attendre à ce que nous soyons en force.

La situation de fait indique que les caisses populaires ne sont plus contrôlées par les salariés et que les politiques des caisses ne vont même plus dans le sens d'une extension du mouvement coopératif lui-même.

Plusieurs signes laissent entrevoir, sous le couvert de la "modernisation" des caisses, une intégration progressive au système économique actuel:

- Les salariés n'en ont plus le contrôle.
- Les politiques de prêts hypothécaires favorisent davantage la classe moyenne et la petite bourgeoisie locale que les salariés à bas revenus.
- La volonté d'acquérir des actions de sociétés commerciales et industrielles de même que le développement de leurs propres centres commerciaux (exemple: future place Desjardins).

- L'absence de collaboration significative avec les entreprises coopératives d'un autre type (Québec-Presse, ACEF).

L'agressivité des salariés est d'autant plus grande qu'ils avaient mis leur espoir dans les caisses populaires alors qu'ils n'espéraient plus rien des banques et des compagnies de finance dont la seule motivation a toujours été l'accroissement du profit.

## L'offensive

Le FRAP lancera cette offensive afin de contrecarrer l'intégration du mouvement coopératif au système économique actuel et de permettre le développement d'un réseau de coopératives populaires répondant à des besoins immédiats et administrées selon un mode de gestion démocratique.

Le FRAP exigera des caisses populaires un appui concret aux organisations populaires d'information et d'éducation et verra, par son service de recherche, à établir un bilan d'ensemble sur la situation des caisses à Montréal.

Cette action permettra aux salariés d'être mieux informés et mieux servis comme consommateurs.

# Annexes

# Discours de Pierre Vadeboncoeur à la séance d'ouverture du premier congrès du FRAP, le 28 août 1970 (1)

Je ne voudrais pas commencer ce discours par les formules démagogiques habituelles aux politiciens, avec des flatteries à l'endroit des électeurs, du quartier ou du coin de pays auxquels ils s'adressent, et avec les autres pirouettes des habitués du métier, mais ce que je veux vous

(1) Le syndicaliste Pierre Vadeboncoeur est un avocat à l'emploi de la CSN depuis 20 ans. Durant la décennie '50, il a été un des fondateurs et principaux rédacturs de la revue **Cité Libre** en compagnie de M. Pierre Elliot Trudeau et Gérard Pelletier. L'un des meilleurs essayistes québécois, il a rédigé plusieurs ouvrages remarqués, dont **La ligne du risque, l'Autorité du peuple** et un essai sur l'indépendance du Québec, **La première et la dernière heure.** Mais Pierre Vadeboncoeur demeure avant tout un ardent syndicaliste. Il a été l'un des principaux conseillers du président de la CSN ces dernières années, et à ce titre, a collaboré de très près à la rédaction des rapports **Une société bâtie pour l'Homme,** et **le Deuxième front** adoptés par les congrès confédéraux en 1966 et 1968. Ces rapports ont d'ailleurs marqué les débuts de l'action politique dans les syndicats. En mai dernier, il a été affecté par l'Exécutif de la centrale au Secrétariat d'action politique de la CSN.

exprimer cependant, parce que je le ressens vivement et que j'y tiens, c'est le sentiment d'admiration que j'éprouve pour votre mouvement, pour son travail, pour ses origines, pour la façon dont vous avez amorcé votre campagne, et aussi pour votre projet de programme, que j'ai lu attentivement cette semaine.

Ce projet est l'un des documents politiques les plus remarquables qui aient été produits depuis nombre d'années au Québec, tant par sa justesse, par son sérieux, par son information, par son réalisme et par la droiture des intentions qu'il manifeste, que par son inspiration profonde, qui est populaire, parce que le FRAP lui-même est le produit de l'action populaire des quartiers depuis environ sept ans.

## Un coup de fouet qui portera (2)

Ce que j'admire aussi, c'est la façon dont ce projet a été élaboré, les longues discussions auxquelles sa préparation a donné lieu dans les divers comités d'action politique; en un mot, ses origines foncièrement démocratiques.

Je suis vraiment impressionné par ce que vous avez fait, par ce que vous faites, par votre sens de l'organisation politique cohérente, par votre critique de l'état de choses actuel à Montréal, une critique si juste, si directe, que l'administration montréalaise ne peut absolument plus en éviter le coup de fouet. A côté de ce que vous faites et des vérités importantes que vous énon-

(2) Les sous-titres sont de nous.

cez, les politiciens en place dans le domaine municipal, y compris et surtout MM. Drapeau et Saulnier, ont l'air de grands enfants qui s'amusent avec des joujoux démesurés et ridicules au milieu des grandes personnes, sans jamais s'apercevoir de ce qui se passe dans le monde des adultes, sans se rendre compte des difficultés et des injustices, sans écouter les gens qui sont obligés de se tirer d'affaires comme ils peuvent sous le règne de ces deux rêveurs autoritaires qui semblent avoir écarté pour toujours de leur esprit toute considération pour la situation réelle de la grande masse de leurs administrés.

Ce n'est pas tous les jours qu'on a, dans le domaine politique, l'occasion de saluer d'un salut fraternel et vraiment démocratique, un groupe, un parti, un mouvement, qui part en campagne contre les **puissances de l'argent et de la politique** acoquinées ensemble. Il importe de vous donner ce salut et de vous faire part de toute l'amitié dont on est capable. Au nom donc de tous les camarades militants qui, dans le monde syndical, partagent à peu près notre manière de voir les choses, je me permets de saluer votre congrès, de lui transmettre l'expression de leur amitié et de vous présenter en leurs noms les voeux les plus chaleureux de succès.

## La première phase d'une longue lutte

Je voudrais vous livrer brièvement, ce soir, quelques-unes des réflexions que nous inspire l'action du FRAP, et je vous dirai tout d'abord

que ce qui importe surtout à nos yeux dans la période actuelle, à l'étape où nous en sommes tous rendus, ce n'est pas que vos efforts portent vraiment et d'un seul coup, tout de suite, les salariés au pouvoir, mais c'est surtout que la lutte, la première phase d'une longue lutte ait été entreprise, réellement, systématiquement, à un moment donné, en une occasion donnée, et vous avez choisi le moment et l'occasion des présentes élections pour le faire. Ce qui est important, c'est qu'il y ait un commencement, un départ décisif. Vous avez donné ce départ. L'important, c'est que l'on ait commencé à organiser l'action, une action de masse bien appuyée sur le réel, bien structurée, permanente, forte et de longue haleine. Les hauts-parleurs de la mystification politique ne seront plus seuls désormais, à Montréal, à se faire entendre; on entendra aussi la voix de la raison, du besoin et de la justice! C'est beaucoup: c'est aujourd'hui le commencement de la démocratie agissante, dans une ville et dans un pays où la démocratie est malade à en crever.

## La mystification de la démocratie bourgeoise

Depuis longtemps, la démocratie avait mis sa chemise à l'envers. Les populations du monde occidental et tout particulièrement celles de l'Amérique ont laissé la démocratie s'organiser par ce qu'on appelle les élites, avocats, notables, notaires, médecins, hommes d'affaires, entrepreneurs en politique, les soi-disant représentants du peuple. C'était beau, c'était touchant.

Les beaux discours, les tremblements d'émotion dans la voix! Dans cette démocratie falsifiée, le peuple se fait conduire. Il y a des clowns peinturés en rouge et d'autres clowns peinturés en bleu. La population vote tantôt pour les farceurs rouges, tantôt pour les farceurs bleus. La démocratie actuelle n'est pas le produit de l'organisation du peuple et de l'action du peuple, elle est le produit de l'organisation de la bourgeoisie; ce n'est pas la même chose. La démocratie actuelle n'est pas un véhicule dans lequel le peuple lui-même voyagerait et qu'il conduirait. Elle est une espèce de train: la locomotive représente la bourgeoisie, les grands intérêts d'argent, les grands manipulateurs; et tout le reste traîne derrière, bondé de monde, rempli de la foule du peuple. Ce n'est pas de la démocratie; c'est n'importe quoi, mais ce n'est pas de la démocratie, puisque le peuple non seulement n'est pas présent dans les lieux où se prennent les décisions — on n'a qu'à voir de quoi est composé le conseil municipal et son exécutif — mais se fait embarquer jusque chez-lui dans des partis manipulés d'en haut par ses propres ennemis! Un peuple passif organisé par une infime minorité de petits rois au service des potentats de la finance et de la spéculation! Qu'est-ce que cette démocratie-là? Mais ce n'est rien du tout!

Je ne partage pas beaucoup l'avis de M. Claude Lemelin, du **Devoir**, qui dit que la démocratie que nous connaissons fonctionne tout de même. Fonctionne? Il ne s'agit pas de savoir si l'appareil fonctionne et s'il permet, par exemple, avec cinquante ans de retard, d'obtenir une loi d'assurance-maladie. Il s'agit de savoir si cette démocratie qui, suivant lui, fonctionne, n'est pas d'abord et avant tout un système d'où le peuple

organisé est complètement absent, et qui fonctionne, oui, mais fonctionne pour l'avantage éhonté d'une petite minorité d'accapareurs et de gâcheurs systématiques d'une vie collective qui pourrait être au contraire inspirée par les besoins criants de la population travailleuse. Un pourcentage de 7½ de chômage en plein été! La destruction massive des logements à bon marché et leur remplacement massif par des pigeonniers de célibataires! La honte de l'inégalité des équipements et services scolaires! Le retard immense de l'organisation des transports publics dans Montréal! La pollution urbaine à son comble et au sujet de laquelle on ne fait rien! L'insuffisance radicale des services médicaux dans les quartiers défavorisés! La taxation indirecte des usagers des transports publics par les tarifs en vigueur! La part ridiculement insuffisante faite au développement des loisirs! L'insignifiance des équipements collectifs, surtout dans les quartiers surpeuplés! Qu'est-ce qu'on fait donc, à l'hôtel de ville, en tout cas, pour les problèmes qui sont de la compétence municipale? On se prépare des triomphes internationaux, pour l'espèce de gloriole enfantine, artificielle et superficielle qui paraît être le but même de l'ambition d'un Jean Drapeau et la raison d'être de sa carrière superflue.

Je ne parlerai pas des mesquineries. Je parlerai à peine de la persécution. Mais il faut bien la mentionner. Il faut bien dire un mot de cette histoire assez sale de la persécution policière des citoyens défavorisés et de la façon illégale et particulièrement ignoble dont le pouvoir municipal a pourchassé et continue de pourchasser les citoyens qui organisent, dans la légalité, eux, le pouvoir populaire dans leurs associations de

quartier. Arrestations arbitraires, petites séances de violence physique et morale dans les postes de police ou à l'arrivée dans les postes de police, perquisitions abusives, harcèlement systématique; quand le pouvoir public va jusqu'à perquisitionner et exercer sa violence dans des cliniques médicales populaires, on se demande si ce régime, même en faisant abstraction de tout le reste, ne doit pas être combattu avec une exemplaire fermeté par tous ceux qui ont le moindrement à coeur le respect élémentaire de la personne et le souci de l'avenir démocratique. Je ne sache pas que les hauts faits de cette lâcheté aient beaucoup ému jusqu'à présent les ministères de la justice, ni certains intellectuels qui se mêlent de nous faire part quotidiennement de leurs profondes pensées dans les journaux. C'est tout le contraire: on y a plutôt tendance à applaudir par ailleurs les hauts responsables de ces razzias inqualifiables.

## Le fascisme nous guette

Mais ce que j'ai à dire, pour ma part, à ceux qui écrivent, parce que je les connais bien et surtout parce que je connais passablement leur métier, c'est ceci: le fascisme, déjà réalisé au Brésil, en Grèce ou ailleurs, guette notre société de très près, et je dis: attention! Il est déjà réalisé à l'état de tendance, d'attitude, de réflexes et d'aspirations dans notre société même, particulièrement à Montréal. Notre ville en montre en effet bien des signes: une richesse insolente, qui règne et empêche une politique sociale de prévaloir; une répression incessante

et notoirement abusive; la superbe indifférence du pouvoir pour les besoins du peuple; le fait que la politique pratiquée par le pouvoir municipal est profondément marquée par une attitude favorable aux privilégiés et défavorable aux exploités; l'absence de toute opposition au sein même de l'assemblée légiférante qu'est le Conseil de ville; la volonté évidente et anti-démocratique, je ne dis pas de combattre une opposition, mais de voir à ce qu'aucune opposition, si petite soit-elle, ne naisse et ne se fasse entendre; la haine de toute contestation; le contrôle exercé directement ou non sur l'information; et j'en passe! C'est une psychologie de dictateur qui règne sur Montréal, la même, exactement la même, qui régnait sur le Québec au temps de Duplessis; mais elle est aggravée par les circonstances modernes, qui sont en train de favoriser l'avènement du fascisme dans tout l'hémisphère occidental.

Eh bien! depuis quelques années, le mouvement inverse, heureusement, est commencé. Je voudrais, sur ce point particulièrement, vous rappeler l'essentiel des idées qui circulent depuis quelques années. Ces idées sont importantes. Elles sont au coeur d'un grand renouvellement possible de la démocratie, du seul renouvellement possible de la démocratie. Le FRAP est le vivant témoignage de la valeur de ces idées.

## La construction du pouvoir populaire

Ce ne sont pas des idées compliquées. Au contraire, elles sont très simples. La population

laborieuse ne fait plus guère confiance qu'à elle-même. Elle s'organise elle-même. Elle construit elle-même son propre pouvoir, économique, par des coopératives, et politique, par des comités de citoyens, par des comités d'action politique. Elle revendique elle-même. Dans l'action, elle apprend elle-même ce qu'il lui faut savoir pour mener ses luttes. Avec l'aide technique d'autres organisations populaires, comme les syndicats, ou d'individus politisés, comme certains animateurs, elle parvient à connaître peu à peu les causes de sa situation. Elle conteste. Elle manifeste. Elle réclame. Elle se donne à elle-même des instruments de lutte: journaux, cercles d'étude. Elle forge elle-même ses outils d'action politique: les CAP et le FRAP en sont des exemples.

Il faut lentement, patiemment, continuer cette construction du pouvoir populaire. La quasi-totalité des politiciens ne peuvent comprendre ce qui se passe là, eux qui étaient habitués à arriver d'en haut pour recevoir des électeurs des mandats truqués et qui faisaient ensuite la pluie et le beau temps, comme ils continuent de le faire. La démocratie officielle, celle des politiciens régnants, continue d'élire des sortes de princes, au nom d'une démocratie qu'ils ont trahie depuis longtemps. La démocratie, ce n'est pas cela. **La démocratie, c'est d'abord, c'est essentiellement le peuple solidement organisé, le peuple organisé par lui-même, et qui envoie ses propres délégués à lui, non pas pour le "gouverner" mais pour exécuter ce qu'il décide.**

La démocratie de l'autre système a atteint à un tel degré de corruption ou d'inconscience,

elle a si profondément trompé les espérances du peuple, elle a hypocritement servi tant d'exploiteurs, elle s'est alliée et liée à tant de puissances financières, cette démocratie traditionnelle, qu'on doit aujourd'hui la considérer comme à rebâtir de fond en comble, sur des assises complètement nouvelles, et avec d'autres visées.

Vous avez la vraie formule. Les syndicats depuis trois ou quatre ans, ont emboîté le pas aux différents mouvements populaires qui avaient commencé d'apparaître, en particulier à Montréal. Ils essaient eux aussi d'ouvrir le deuxième front. Ils tentent de leur côté de promouvoir l'action politique populaire et celle du peuple organisé. Ce n'est pas toujours facile, à l'intérieur des centrales. Mais cela progresse.

## La bataille est commencée

Il est devenu immoral et anti-démocratique de combattre et même de négliger de soutenir un mouvement comme le FRAP, ou les comités de citoyens, bref les initiatives d'une population qui recompose avec peine la démocratie à partir de ses éléments véritables et à l'encontre de l'immense mystification politique de la démocratie traditionnelle.

Vous avez tellement raison, que les puissances d'argent et le Parti civique vous combattront sans merci. Vous pouvez vous attendre à tout. Et sans doute des démagogues — il en pleut, de cette espèce-là! — tenteront-ils d'utiliser contre vous ce genre d'accusations dont M. Saulnier s'est servi contre la Compagnie des Jeunes Canadiens, accusations extrêmement graves

mais qui, chose extraordinairement curieuse, ne furent jamais suivies d'un ensemble de poursuites en justice contre les prétendus coupables.

L'importance de votre intervention aux élections municipales n'échappe à personne. Sa signification démocratique est grande, mais va-t-on vous laisser vous battre tout seuls? C'est la question que je pose. Les unions ouvrières, notamment, se montreront-elles à la hauteur? Et de leur côté, les travailleurs intellectuels — nous avons au Québec un nombre relativement important d'intellectuels progressistes — vont-ils comprendre à temps qu'il se passe ici quelque chose qui va dans le sens de ce qu'ils espèrent depuis longtemps? Les étudiants eux-mêmes vont-ils venir vous donner un coup de main? Certains éditorialistes de leur côté, vont-ils suspendre pour un mois ou deux leur remarquable habitude de fendre les cheveux en quatre pour prendre résolument parti?

C'est d'une lutte collective qu'il s'agit. Il s'agit de réunir des forces convergentes pour porter à l'administration actuelle un coup puissant et pour formuler à son sujet un jugement collectif dont elle ne se relèvera jamais. Les temps sont mûrs. Les enjeux sont considérables. C'est le sens même, les méthodes, les buts de la démocratie qui sont en cause. C'est l'avenir même de la démocratie, symboliquement et réellement, qui se joue, à cette étape comme à celles qui viendront par la suite. C'est le sort et le bien-être immédiats de plusieurs centaines de milliers de citoyens. C'est tout le problème de la domination étouffante des puissances d'argent sur la vie politique. C'est

l'éternel et systématique ajournement des politiques sociales par de petits commis des classes dominantes. C'est tout cela qui est en cause, concrètement, immédiatement. Allons-nous éternellement nous contenter d'en parler, de faire de beaux articles, de prononcer de beaux discours et de faire de belles recherches universitaires sur ces questions? Ou bien allons-nous saisir l'occasion de ce qui se fait réellement et concrètement, dans l'instant même, en vue d'enrayer tous ces maux dont nous parlons depuis si longtemps?

Je suis convaincu pour ma part que l'unanimité des forces progressistes va se faire autour du FRAP. Si j'insiste, c'est pour mieux marquer, aux yeux des gens qui sont encore distraits, que la démocratie nouvelle ne doit rater aucune occasion importante de lutter contre la domination odieuse des forces profondément anti-démocratiques qui ont si bien dévoyé partout la politique et l'ont mise à leur service.

Après cet appel, je termine donc, en vous assurant une fois de plus de l'importance que revêt aux yeux d'un grand nombre votre congrès. Et je vous souhaite bonne chance, camarades!

# Un conseiller démissionnaire du Parti civique fait le procès de l'administration actuelle

**Les journaux du 23 septembre 1970 ont publié une déclaration de M. Jacques Brisebois, conseiller sortant de Notre-Dame-de-Grâce qui a été pendant 10 ans membre du Parti civique. M. Brisebois y explique les raisons de sa démission.**

**Voici ce texte qui constitue un document de plus à ajouter au dossier de l'antidémocratisme de l'administration actuelle.**

"1) Je me suis toujours senti lésé, de même que plusieurs autres membres du Parti civique, par l'impossibilité quasi-absolue d'influencer, en aucune façon, les politiques imposées par l'administration de la ville de Montréal. Je crois pouvoir attribuer cet état de chose à une absence voulue de réseaux de communication entre les membres du parti, comme groupe, et l'administration et une absence de structure interne qui rend difficile la consultation mutuelle.

"2) Je puis difficilement accepter, dans un gouvernement qui se veut démocratique, le vote automatique, (sans discussion) sur les politiques de l'administration.

"3) Je puis difficilement accepter cette impossibilité à jouer quelque rôle d'opposition constructive que ce soit au sein du parti (. . .).

"4) J'accepte difficilement l'intervalle vraiment trop court entre le moment de la présentation de règlements aux conseillers municipaux par le Comité exécutif et le vote par le Conseil municipal. Ce dernier doit, dans un même moment, se familiariser avec le texte des propositions, en saisir la complexité, en prévoir les conséquences et signifier son approbation ou sa désapprobation.

"5) Durant ces dernières sept années nous avons souvent demandé que les conseillers municipaux soient formés en comités pour étudier et approfondir certaines politiques de l'administration avant qu'on les soumette au Conseil munical. Nous attendons toujours!

"C'est pour ces raisons et bien d'autres que je crois être de mon devoir de quitter les rangs du Parti civique. Je ne me crois plus capable de servir adéquatement les intérêts de mes concitoyens si je continue à oeuvrer au sein du Parti civique."

# La démocratie, ça se paie!

Ceux qui veulent l'instaurer à Montréal doivent envoyer leur contribution au:

## Front d'action politique

**1207, RUE DU PARC-LA FONTAINE**
**MONTREAL 176**
**527-4183**

Un parti populaire,
ça ne se finance pas
avec l'entreprise privée

# Le FRAP

attend vos contributions
à l'adresse suivante:

## Front d'action politique

**1207, RUE DU PARC-LA FONTAINE**
**MONTREAL 176**
**527-4183**

*Achevé d'imprimer sur les presses de*
*L'IMPRIMERIE ELECTRA*
*pour*
*LE FRONT D'ACTION POLITIQUE*
*et*
*LES PRESSES LIBRES*
*le 29 septembre 1970*

2

**LES SALARIÉS AU POUVOIR!** dégage les lignes de force la pensée politique du **FRAP.**

A Montréal, les salariés, qui forment 80% de la populati ont décidé de passer à l'action politique au niveau mun pal. Le FRAP est l'instrument qu'ils se sont donnés.

C'est la nouvelle démocratie qui prend forme: elle s'éla re dans les quartiers, dans les associations populair dans les usines, bureaux, universités, CEGEP.

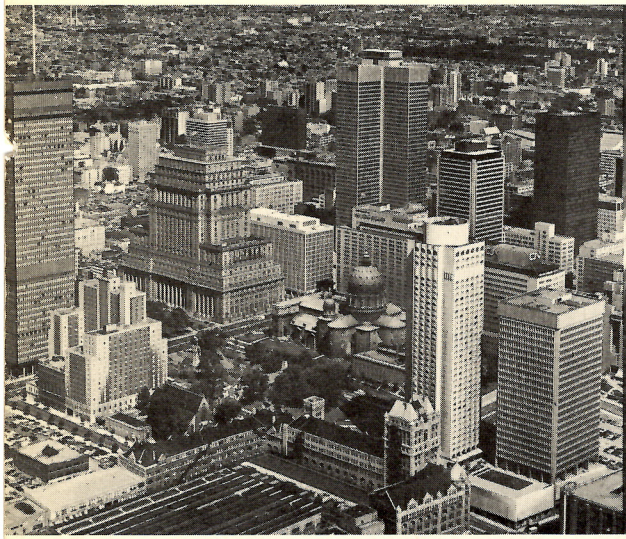

Il s'agit d'une démocratie où l'action populaire s'exe quotidiennement sur trois fronts: consommation, travai politique.

Dans notre société, les salariés ne se contentent plus surveiller le pouvoir; ils veulent prendre la place qui l revient et l'EXERCER.